

LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION

Natation Artistique



Waterpolo

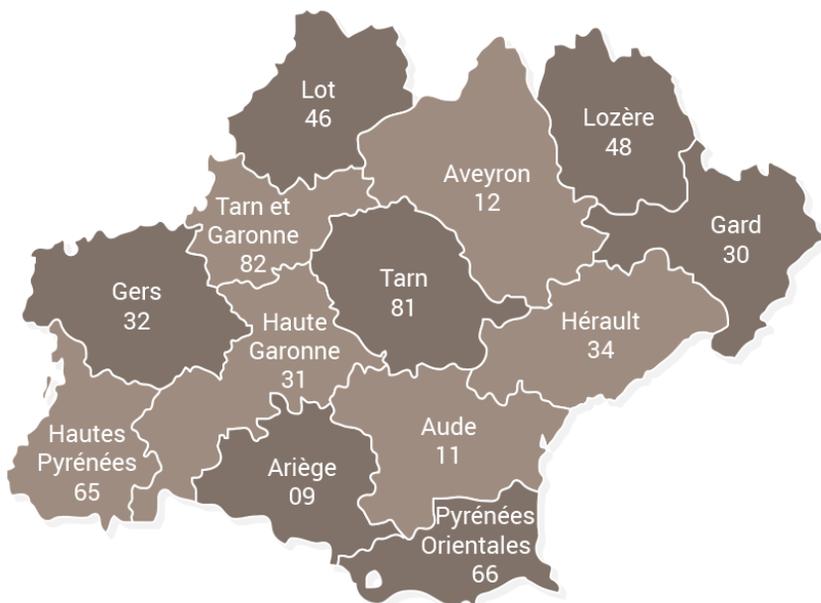


Natation Course

Eau Libre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Montpellier, 2 mars 2019



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET OPERATIONS DE VOTE	4
1. Bureau de l'Assemblée Générale.	4
2. Conditions de vote.....	4
3. Nombre de licences par club.	5
ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL	9
LIGUE	10
1. Composition du Bureau.....	10
2. Membres du Comité Directeur.....	10
3. Conseil d'Administration de l'E.R.F.A.N. Occitanie Pyrénées-Méditerranée.....	11
4. Délégations régionales.	11
5. Officiels Fédéraux.....	11
6. Défis.....	11
7. Expert-comptable.....	12
8. Commissaire aux Comptes.	12
9. Contrôleurs aux Comptes.	12
10. Comités Départementaux.	12
11. Salariés.....	12
12. Cadres techniques – équipe technique régionale.....	13
RAPPORT MORAL	14
1. Licence.	14
2. Performance.	14
3. Formation.	15
4. Promotion et développement.	15
5. Conclusion et remerciements.	16
DEFI NATATION COURSE	17
1. 2018.....	17
2. 2019.....	17
DEFI NATATION ARTISTIQUE	18
1. Les compétitions d’animations (Challenges) et les premières pratiques compétitives.....	18
2. Actions Régionales.	18
3. Organisation des compétitions Régionales.	19
4. Des résultats encourageants sur les championnats N3, N2 et N1.	19
DEFI MAITRES.....	21
1. La saison.....	21
2. Bilan départemental.	21
3. Bilan régional.....	22
4. Bilan national et international.	22
DEFI WATER-POLO	23

1. Introduction.	23
2. Programme sportif et promotionnel.	23
3. Officiels et commissions de discipline.	25
4. Formation.	26
DEFI ACTIVITES ESTIVALES.....	27
DEFI OFFICIELS DE NATATION COURSE	29
1. Bilan des formations.	29
2. Bilan des recyclages.	30
3. Bilan des activités des officiels.	31
4. Réorganisation de la formation initiale des officiels A.	32
5. Barème des officiels pour les compétitions régionales.	32
6. Désignation des officiels délégués pour le calendrier régional.....	32
7. Tenue vestimentaire des officiels.....	33
8. Officiels liste FFN.....	33
DEFI FINANCES	34
ERFAN OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE.....	36
1. Bilan quantitatif.	36
2. Bilan qualitatif.	36
3. Présidence et équipe.....	36
4. Projet ERFAN 2018-2019.....	37
5. Offre de formation actuelle.	37
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION COURSE ET EAU LIBRE.....	38
1. Stage Gavroche : Font-Romeu du 2 au 5 novembre 2017.....	38
2. Coupe de France des Régions : Agen du 4 au 6 mai 2018.....	38
3. Trophée Lucien Zins : Schiltigheim du 22 au 24 juin 2018.....	38
4. Golden Tour Marseille : du 5 au 8 avril 2018.....	39
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION ARTISTIQUE	40
1. Mise en place et suivi des championnats	40
2. Formation des officiels	40
3. Formation des entraîneurs.....	40
4. Mise en place et suivi des actions interrégionales	40
5. Résultats et indicateurs sportifs 2017-2018	41
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – WATERPOLO	47
1. Mise en place et suivi des championnats.	47
2. Formation des officiels.	47
3. Formation des entraîneurs.....	47
4. Sélections U13 et U15.....	47
5. Coordination générale des actions et des articulations avec l'IRSO.	47
RECOMPENSES FEDERALES.....	48
RECOMPENSES REGIONALES	49
ELECTIONS DES DELEGUES	50
ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR	50

STATISTIQUES DES LICENCES	51
1. Répartition des licences par départements.....	51
2. Evolution des licences par saison.....	51
3. Répartition des licences par clubs.	52
CALENDRIERS SPORTIFS 2018-2019.....	56
CALENDRIERS DEPARTEMENTAUX 2018-2019	60
COMPTES ANNUELS 2018	74
REGLEMENT FINANCIER 2018-2019	109
REGLEMENT FINANCIER 2019-2020	114

BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET OPERATIONS DE VOTE

1. Bureau de l'Assemblée Générale.

Président	Bernard DALMON
Président-Délégué	Richard LAGRAVE
Vice-Présidents	Jean-Marie APPENZELLER Michel COLOMA Edouard FERNANDES Robert GIL Christine KITEGI Christian RICOME
Secrétaire Général	Julien VILLE
Trésorier	Jean NESPOULOUS
Secrétaire Général Adjoint	Simon DUFOUR
Trésorier Adjoint	Gérard VERNEREY

2. Conditions de vote.

Article 5 – Statuts du 25 février 2017

L'Assemblée Générale est composée des représentants des associations sportives affiliées, à jour financièrement avec la Fédération et la Ligue Occitanie Pyrénées – Méditerranée de Natation.

Chaque association délègue un représentant à cet effet.

Les délégués régionaux pour l'Assemblée Générale doivent être licenciés à la Fédération. Ils disposent d'un nombre de voix calculé en fonction du barème ci-après et qui résulte de l'addition : du nombre de membres régulièrement licenciés au 15 septembre précédent l'Assemblée Générale.

Ce total donne droit au nombre de voix ci-après :

- de 3 à 20 : 1 voix.
- de 21 à 50 : 2 voix.
- de 51 à 500 : 1 voix supplémentaire par tranche de 50 ou fraction de 50.
- de 501 à 1000 : 1 voix supplémentaire par tranche de 100 ou fraction de 100.
- au-delà de 1000 : 1 voix supplémentaire par tranche de 500 ou fraction de 500.

L'attribution du nombre de voix dont dispose chaque Association sera, dans le cas d'une modification des règlements actuels de la Fédération Française de Natation auxquels cette attribution se réfère, modifiée en conséquence.

Les postulants doivent faire acte de candidature avant une date fixée par le Bureau.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative.

Dans tous les cas, les candidats doivent, pour être élus, obtenir au moins le quart des voix représentées.

A l'issue du deuxième tour, dans le cas où des résultats ne sont pas acquis, l'élection est reportée à la prochaine Assemblée Générale.

Le vote par correspondance et le vote par procuration ne sont pas admis.

Article 5 – Statuts du 2 mars 2019

L'Assemblée Générale est composée des représentants des associations sportives affiliées, à jour financièrement avec la Fédération et la Ligue Régionale.

Chaque association délègue, en son sein, un représentant à cet effet. Le vote par correspondance et le vote par procuration ne sont pas admis.

Lors des Assemblées Générales Régionales, les représentants des associations sportives affiliées disposent d'un nombre de voix déterminé, en fonction du nombre de licences délivrées dans chaque association sportive conformément au barème « 1 licence=1 voix » résultant de l'addition du nombre de membres régulièrement licenciés au 15 septembre précédant l'Assemblée Générale Régionale.

3. Nombre de licences par club.

	LICENCES
AASS SECTION NATATION AGDE	130
CN CAPDENAC	0
AC DE LA GARDONNENQUE	13
AC TRÈBES	35
ALBI NATATION	334
AN ST-GILLES	328
AQUA ET SYNCHRO 66	239
AQUA SPORT ST-CYPRIEN	87
AQUALOVE SAUVETAGE MONTPELLIER	79
AQUATIC CLUB COURNON	177
AS LA VAGUE LODEVOISE	29
AS SALINDRES	307
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	68
ASC BÉZIERS NATATION	123
ASC ST JEAN-DE-VERGES	18
ASPTT MONTPELLIER	439
ASPTT TOULOUSE	266
ASSO SPORTIVE ISAE TOULOUSE	15
AVENIR MURET NATATION	694
BEAUCAIRE TARASCON AC	609
BÉDARIEUX NAUTIC CLUB	175

	LICENCES
C.N DE ST-AFFRIQUE	27
CA PÉZENAS	162
CAHORS NATATION	397
CANET 66 NATATION	631
CANIGOU VAL CADY NATATION	15
CARCASSONNE OLYMPIQUE	4
CASTRES SPORTS NAUTIQUES	224
CN ATLANTIE	55
CN AUCH	518
CN BALMA	241
CN BEZIERS MEDITERRANEE	552
CN CARCASSONNE	146
CN CASTELNAUDARY	36
CN CASTELSARRASIN	75
CN CERET	66
CN CÉVENNES ALÈS	391
CN CUGNAUX	297
CN DE CAUSSE ET VALLON	132
CN DE LA TENAREZE	31
CN FIGEAC	61
CN FLEURANCE	95
CN FONT-ROMEY-CERDAGNE	145
CN LANNEMEZAN	58
CN LIMOUX	69
CN LUNEL	677
CN MAZAMET AUSSILLON	90
CN MONTREAL	17
CN NARBONNE	127
CN PAMIER	69
CN PORTET-SUR-GARONNE	84
CN RAMONVILLE	15
CN ST-CYPRIEN	162
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	135
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	275
CNS ST-ESTÈVE	111
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	183
DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE	282
DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT	536
DAUPHINS DECAZEVILLE	10
DAUPHINS TOULOUSE OEC	1168
DOVLV PUY L'EVEQUE	136
DPPA DAUPHIN DE LOZERE	12
EAU CREATIVE GRAULHET	0

	LICENCES
EN ALBI	140
ENTENTE BRETENOUX-BIARS	74
EP SEMEAC TARBES NAT	156
ESPADONS SOUILLAC NATATION	61
EVEIL MENDE NATATION	98
FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	67
GAILLAC NATATION	312
GOURDON NATATION	109
GRAND RODEZ NATATION	589
IG TOULOUSE	38
JS GRAMAT	199
LAFRANÇAISE NATATION	115
LANGUEDOC-ROUSSILON WP	13
LAUDUN L'ARDOISE A.C	192
LAVAUUR NATATION 81	321
LE BOULOU NATATION	67
LES DAUPHINS 1900 SETE	18
LÉZIGNAN-CORBIÈRES NATATION	22
LOURDES NATATION	153
MARSOUINS DU COMMINGES	215
MIREPOIX NATATION	37
MONTAUBAN NATATION	627
MONTPELLIER METROPOLE NATATION	1043
MONTPELLIER NAT SYNCHRO	332
MONTPELLIER PAILLADE NATATION	1150
MONTPELLIER WATER-POLO	213
NAT ARIEGEOISE DE TARASCON	21
NAUTIC CLUB L'HERS	72
NAUTIC CLUB NÎMES	234
NC LE VIGAN	277
OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT	46
S OLYMPIQUE REVEL	42
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	20
SCN BLAGNAC	113
SDN DE TOURNEFEUILLE	507
SETE NATATION E.D.D	304
SN ST-CÉRÉ	76
SO BAGNOLS-MARCOULE	234
SO MILLAU N	289
SPLACH NATATION	246
SPORTING CLUB GRAULHET	461
STADE TOULOUSE NATATION	139
TARBES NAUTIC CLUB	341
THUIR NATATION	73

	LICENCES
TOULOUSE ATHLETIC CLUB	177
TOULOUSE NAT SYNCHRO	186
TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO	352
US CARMAUX NATATION	48
US COLOMIERS NATATION	564

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

10H30 APPEL NOMINAL DES CLUBS

1. Allocution du Président
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24/02/2018
3. Rapport Moral
4. Rapport d'activités des Défis Régionaux
5. Rapport d'activités de l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation

12H00 DEJEUNER

13H30 REPRISE DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE

6. Compte de résultats 2017-2018
7. Attendu du Commissaire aux Comptes
8. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
9. Vote du compte de résultats 2017-2018
10. Election des délégués et du Comité Directeur
11. Actions régionales 2018-2019
12. Budget prévisionnel 2018-2019
13. Calendriers sportifs 2018-2019
14. Intervention des Invités

17H00 REMISE DES RECOMPENSES ET CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LIGUE

1. Composition du Bureau.

Présidente d'Honneur	Ginette SENDRAL
Président	Bernard DALMON
Vice-Président Délégué	Richard LAGRAVE
Vice-Présidents	Jean-Marie APPENZELLER Michel COLOMA Edouard FERNANDES Robert GIL Christine KITEGI Christian RICOME
Secrétaire Général	Julien VILLE
Secrétaire Général Adjoint	Simon DUFOUR
Trésorier Général	Jean NESPOULOUS
Trésorier Général Adjoint	Gérard VERNEREY

2. Membres du Comité Directeur.

Valentin BARRAU	Mickaël KARGBO
Nathalie BERNARD	Didier MESLET
Eric CASTERAN	Joëlle LIEUX
Ludivine CRUBELLIER	Gilles MICHEL
Marc CRUBELLIER	Alain NADAUD
Jean-Pierre CUSINATO	Cyril PAILHOUS
Eric DUMOTIER	Jean PEYRAUD
Magali FAUVEAU	Chantal PLANQUES
Sébastien FEIGNA	Eric POUPPEVILLE
Carlos FERNANDEZ	Lionel REY
Stéphanie FEUILLERAT	Guillaume ROLLAND
Philippe JAMET	Caroline SUDRE

3. Conseil d'Administration de l'E.R.F.A.N.¹ Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Président	Bernard DALMON
Vice-Président	Richard LAGRAVE
Membres	Valentin BARRAU Michel COLOMA Gilles MICHEL

4. Délégations régionales.

Assemblée Générale de la FFN ²	Titulaires : Bernard DALMON, Julien VILLE, Gérard VERNEREY
CROS ³	Suppléants : Christian RICOME, Christine KITEGI, Marc CRUBELLIER Bernard DALMON

5. Officiels Fédéraux.

Liste FINA 19 (1er janvier 2017 à 31 décembre 2020)	Robert GIL et Philippe PLOUVIEZ
liste FFN 15 (1er janvier 2018-31 décembre 2019)	Henri BERGERET, Didier JANIN, Evelyne LE BOULCH, Paule MOLLICONE et Lionel REY
liste FFN 16 (1er janvier 2019-31 décembre 2020)	Michel BARDOU, Jacques CARVENNEC, Eric JANY, Didier MESLET, Eric POUPEVILLE et Caroline SUDRE

6. Défis.

Natation Course	<u>Animateurs</u> : Nathalie Bernard et Mickaël KARGBO Marc CRUBELLIER, Cyril ESCOULA, Edouard FERNANDES, Philippe JAMET, Karine LAFFONT, Alain NADAUD, Christian RICOME
Maîtres	<u>Animateurs</u> : Edouard FERNANDES et Dominique TRAIN Mickaël KARGBO, Joëlle LIEUX, Didier MESLET
Natation Artistique	<u>Animateurs</u> : Magali FAUVEAU et Christine KITEGI Stéphanie FEUILLERAT
Waterpolo	<u>Animateurs</u> : Jean-Marie APPENZELLER et Carlos FEERNANDEZ Yvan CHABOUD-CROUSAT

¹ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

² Fédération Française de Natation

³ Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées.

Officiels Natation Course	<u>Animateurs</u> : Robert GIL et Didier MESLET Henri BERGERET, Michel MAHEUX, Eric JANY, Lionel REY, Eric POUPPEVILLE, Michel BARDOU, Jacques CARVENNEC et Caroline SUDRE.
Finances	<u>Animateurs</u> : Richard LAGRAVE et Jean NESPOULOUS Christine KITEGI, Chantal PLANQUES, Jacky OFFREDI et Gérard VERNEREY.

7. Expert-comptable.

Cabinet Christelle TIFFY, 40 Rue des Charbonniers, 34 200 SETE

8. Commissaire aux Comptes.

Cabinet Philippe RENAUT, 8 Place Joseph Nogein, 31 140 AUCAMVILLE

9. Contrôleurs aux Comptes.

Marie-Odile MAGNE et Jacky OFFREDI.

10. Comités Départementaux.

ARIÈGE	François DUMONT
AUDE	Joël MASSON
AVEYRON	Bernard DALMON
GARD	Dominique TRAIN
HAUTE-GARONNE	Gérard BOULOUNAUD
GERS	Henri BERGERET
HÉRAULT	Marc CRUBELLIER
LOT	Thierry MOUILLAUD
LOZÈRE	Philippe LAUNE
HAUTES-PYRÉNÉES	Cyril ESCOULA
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Didier JANIN
TARN	Chantal PLANQUES
TARN-ET-GARONNE	Michel OLIVET

11. Salariés.

Lionel BARNADES, entraînement
Alexis BUSOLIN, formation
Bérangère CAPDEVIELLE, entraînement
Albane BOSCH-VAYEUR, formation
Thibault HETZEL, formation

Muriel MAUSANG, secrétariat et comptabilité

Frédérique PERRIN, secrétariat

12. Cadres techniques – équipe technique régionale.

Fanny BABOU, Directeur Technique Régional

Joseph BRITTO, Cadre Technique Régional Waterpolo

Thierry JAMET, Cadre Technique Régional

Maeva MORINEAU, Cadre Technique National Natation Artistique

RAPPORT MORAL

1. Licence.

Pour parvenir à administrer la natation dans son ressort territorial, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dispose d'un tissu associatif de 13 comités départementaux et de plus de 110 clubs affiliés à la Fédération Française de Natation, ce qui rassemble un effectif de 23 865 licences à la fin de la saison 2017-2018. Il s'agit d'un résultat en baisse de 8% par rapport à la saison 2016-2017 dont il n'est pas convenable de se satisfaire d'autant plus que le nombre d'adhérents, assez finement estimé sur le territoire Occitanie Pyrénées-Méditerranée, est de 43 000. Sans transition, la Fédération Française de Natation a été courageuse et entreprenante à la fois en réformant son offre de licences, d'une part, pour répondre aux injonctions de l'Etat par le biais de la Cour des Comptes notamment, d'autre part, dans un souci d'adapter son offre au plus grand nombre de pratiques. Au-delà de l'aspect purement numéraire, licencier chaque adhérent consiste à inscrire chaque club dans le respect du cadre légal tant du point de vue des statuts et du règlement de la Fédération Française de Natation que du contenu du Projet de Performance Fédéral et des différents textes du Ministère des Sports. Licencier chaque adhérent revient *in fine* à inscrire la Fédération Française de Natation à sa juste place au sein de la hiérarchie des fédérations olympiques afin de lui permettre de bénéficier du rayonnement qui doit être le sien notamment pour l'expression des besoins en équipements. Enfin, licencier chaque adhérent, c'est accepter d'obéir à des règles, c'est donc éduquer les jeunes athlètes d'aujourd'hui qui seront les dirigeants de demain.

2. Performance.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris en 2017, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation poursuit l'organisation de compétitions régionales et interrégionales mais aussi l'accueil d'échéances sportives nationales, pour toutes les disciplines, sur le territoire de l'Occitanie. Il convient ici de préciser que la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation organise, par le biais des cadres d'Etat dont elle bénéficie, plus de 30 actions régionales annuelles (accession, détection, formation, optimisation de la performance...) réparties sur les disciplines de la Natation Course, l'Eau Libre, la Natation Artistique et le Waterpolo.

En termes de résultats, il convient de retenir en Natation Course un fort contingent d'athlètes de notre région dans les grands rendez-vous nationaux et internationaux ainsi que le maintien des Dauphins du TOEC à la première place du Classement National des Clubs, suivi par les structures Montpellier Métropole Méditerranée UC Natation, 3^{ème} ou encore l'ASPTT Grand Toulouse, 16^{ème}. En Natation Artistique, les clubs de Saint-Cyprien et de Montpellier, d'une part, Toulouse et Colomiers, d'autre part, ont contribué, cette année encore, grâce à une émulation régionale particulièrement intéressante, à l'éclosion du Centre Technique Régional d'Entraînement. En Waterpolo, l'organisation d'une vingtaine de matches régionaux combinée à la multiplicité des actions de formations et de sensibilisation ne peuvent qu'en renforcer la pratique sportive compétitive. Enfin, les Activités Estivales ne sont pas en reste avec la

confrontation annuelle des différents clubs d'été ayant pour finalité la mise en place d'une sélection régionale à la traditionnelle Coupe de France des Clubs d'Été.

3. Formation.

L'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation a pour vocation de former les éducateurs, entraîneurs, dirigeants et arbitres de demain. La saison écoulée a vu la formation de plus de trois cents stagiaires en formations fédérales ou d'Etat. A ce jour, l'un des enjeux de l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation est de poursuivre le rééquilibrage de l'offre de formations sur le territoire d'Occitanie, mais également de compléter celle-ci. Entité englobée dans la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation dispose d'un budget propre, d'une équipe de salariés et vise à se doter d'un groupe de formateurs composé d'une quinzaine d'intervenants. En termes de méthodes, toutes les activités de formation doivent être associées au fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale laquelle agit pour la promotion du sport de haut niveau, la promotion du sport pour le plus grand nombre (Ecole de Natation Française), la prévention par le sport, la protection des sportifs et la promotion des métiers du sport (formation des éducateurs, diffusion et partage d'expérience...).

4. Promotion et développement.

Au-delà du maintien et du renforcement de la pratique en compétition que la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation tente d'opérer en stricte concertation avec la Direction Technique Nationale, la promotion et le développement des activités reposent actuellement sur trois axes :

- les activités estivales constituent aujourd'hui un levier d'actions significatif pour l'organisation d'une pratique sportive, de loisirs ou de compétitions, avec un réel souci d'équilibrage territorial de l'offre d'activités. Au-delà de l'organisation actuelle des activités estivales au sein des bassins estivaux, animer les plans d'eau naturels tels que le littoral méditerranéen et les lacs est incontestablement l'un des enjeux de la ligue pour les étés à venir.
- le plan « J'apprends à Nager » est une des actions du dispositif « Citoyens du Sport » issu du plan « La République en Actes » qui reste l'une des priorités de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Concrètement, il s'agit de multiplier les structures d'accueil mettant en place le plan « J'apprends à Nager » pour permettre à un public issu de quartiers prioritaires de la ville ou résidant au sein de zones rurales à revitaliser de bénéficier, par le biais de 10 séances en petit groupe encadrées par un éducateur diplômé, de l'apprentissage d'une nage sécuritaire. Au-delà du caractère éducatif, sportif et social, la mise en place du plan « J'apprends à Nager » favorise la rencontre des dirigeants locaux avec les représentants des collectivités territoriales, ce qui contribue à renforcer le positionnement de la pratique des activités des clubs au sein des territoires.
- la collaboration avec l'Association Efformip, conformément à la rénovation du secteur Natation Santé entrepris par la Fédération Française de Natation, doit être poursuivie afin d'inscrire la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation parmi les acteurs majeurs d'une politique régionale de santé publique.

Aujourd'hui, toutes les actions entreprises par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation reposent essentiellement sur des relations privilégiées avec les collectivités territoriales locales (Conseil Régional, Conseils Départementaux, Mairies) et les partenaires institutionnels tels que la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, les Centres de Ressources et d'Expertise de la Performance Sportive (CREPS), les différents Comités Départementaux et la Fédération Française de Natation.

5. Conclusion et remerciements.

La gestion saine de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et la sincérité de sa situation financière sont la clé de voûte de la réussite d'une politique régionale résolument volontariste en faveur d'une action participative et collaborative avec les Clubs afin de pérenniser leurs activités et les emplois qu'ils génèrent. C'est dans cet état d'esprit de rigueur et de transparence que la date de l'Assemblée Générale a été, cette année encore, reportée car disposer de la totalité des éléments comptables et sportifs est fondamentalement nécessaire à la construction de budgets justifiés et à l'élaboration de demandes de financements honnêtes et réalistes.

J'adresse au nom de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation mes plus chaleureuses félicitations et mes plus vifs remerciements aux sportifs, aux entraîneurs, aux dirigeants et plus généralement aux Clubs et aux Comités Départementaux. Merci également aux salariés, aux cadres techniques et aux différents intervenants pour leur disponibilité. Merci aux collègues du Comité Directeur, aux collectivités territoriales et aux différents partenaires institutionnels et économiques pour leurs divers soutiens directs et indirects.

Julien VILLE
Secrétaire Général

DEFI NATATION COURSE

1. 2018.

Au cours du précédent mandat le défi s'est réuni à 2 reprises :

- Une première réunion pour définir les orientations de la politique Natation course de la Ligue vis à vis des évolutions du règlement de la FFN :
 - La Ligue ne s'occupera pas des nageurs élite. La FFN propose ses propres dispositifs.
 - La Ligue a pour ambition de former des jeunes et de suivre leur évolution via un programme jusqu'en 2024. " Comment amener un jeune d'un de notre région à participer aux JO 2024 et comment attirer les forts potentiels dans les clubs de notre région ?"
 - Amener les départements à créer un nouveau programme sportif.
 - Créer un programme de formation continue pour les entraîneurs lors des compétitions notamment.
 - Consulter les entraîneurs sur l'élaboration du programme.
- Une seconde réunion principalement pour établir le calendrier des compétitions régionales.

Pour cette mandature l'ensemble des actions ont été menées par les cadres techniques. De plus, un certain nombre de mesures n'ont pas pu être appliquées du fait de la réorganisation de la Ligue (formation) et de l'arrivée tardive des règlements FFN.

2. 2019.

Pour la saison 2019, le défi souhaite poursuivre les travaux commencés. La première action sera de définir les rôles et les tâches des différents intervenants (animateurs, membres, cadres techniques). Nous établirons en suivant un calendrier général d'échéances des différents travaux reconductibles tous les ans (début des travaux pour le programme de l'année N+1, diffusion du programme etc...) en prenant en compte les dépendances fédérales. Une enquête sera envoyée à l'ensemble des entraîneurs de la région courant février. Les résultats de l'enquête nous serviront de base de réflexion pour améliorer le programme de la saison 2019-2020. Enfin, toujours dans le cadre du programme 2024, nous lancerons un suivi longitudinal de nos jeunes les plus prometteurs.

Nathalie BERNARD et Mickaël KARGBO
Animateurs du Défi Natation Course

DEFI NATATION ARTISTIQUE

Première saison avec une organisation et des règles communes aux deux ex-comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Les rencontres en amont avec les différents clubs et acteurs, la journée de préparation en juin 2017 nous ont permis de construire un nouveau collectif territorial.

1. Les compétitions d'animations (Challenges) et les premières pratiques compétitives.

Pour les compétitions « Challenges » nous avons mis en œuvre la plupart des projets.

Nous avons adapté les épreuves dans les différentes catégories, supprimé les obligations et intégré uniquement des préconisations chorégraphiques et techniques.

Nous avons proposé des nouvelles règles de qualification à la Nouvelle Aquitaine pour le Challenge IRSO.

Les compétitions « Synchronat » ont été organisées par zone : Zone Est (ex LR) et zone Ouest (ex MP) ce qui a permis de limiter les déplacements pour les nageuses débutantes et leurs parents. Nous travaillons progressivement vers une harmonisation du contenu et de l'organisation des différentes épreuves.

2. Actions Régionales.

- Préparation des nageuses pour les compétitions FINA
 - Rencontre régionale Solos et Duos : temps de « confrontation » avec des retours chorégraphiques, organisés en octobre pour les Solos et en janvier pour les Duos. A rediscuter pour les Duos car la période paraît un peu tôt dans la saison.
 - La Finale Nationale des Jeunes (FNJ): interventions de techniciens experts, pour accompagner et suivre les nageuses ciblées et leurs entraîneurs de clubs (regroupement régional, intervention en club, stage terminal avant la FNJ. Cette action répond complètement aux attentes des clubs.
 - Un stage d'été FINA ouvert à 32 nageuses d'Occitanie et qui a dû être annulé en dernière minute, le lieu d'hébergement n'ayant plus l'agrément.
- La formation des entraîneurs et des juges en lien avec l'ERFAN Occitanie :
 - Les formations qualifiantes sont à encourager et à davantage promouvoir (Brevets Fédéraux, Diplômes d'Etat...).
 - La formation continue des entraîneurs s'est faite lors d'un colloque régional en début de saison, lors du stage préparatoire de la Finale Nationale des Jeunes et du stage régional d'été FINA ainsi que sur une compétition internationale, la Comen.
 - La formation initiale et continue des juges s'est faite dans le cadre régional pour les juges C et B et sur chaque zone pour les juges JO et D (la formation des juges A est assurée au niveau fédéral). Les responsables régionales ont organisé les sessions de formation et les examens écrits et oraux.

3. Organisation des compétitions Régionales.

Les compétitions régionales ont été réparties sur le territoire en essayant de respecter l'équité entre les deux zones (Est et Ouest).

De nouvelles règles de constitution des jurys et d'engagement des juges sont expérimentées.

La gestion informatique des compétitions est réalisée par deux gestionnaires informatiques référents : un par zone mais ils sont aussi polyvalents en fonction des besoins et disponibilités.

La gestion du matériel de sonorisation est assurée par un référent régional, qui collabore avec les clubs, pour le prêt de ce matériel.

4. Des résultats encourageants sur les championnats N3, N2 et N1.

- Les clubs de notre région Occitanie ont dominé les championnats N3 FINA.
- Six clubs se sont qualifiés aux championnats de France: Colomiers, Montauban, Montpellier, Perpignan, Sète, Toulouse et Saint-Cyprien.

Nous nous félicitons des résultats obtenus :

- Finale Nationale des Jeunes des 10-14 ans :
 - 4 médailles (1 en Or, 1 en Argent et 2 en Bronze).
- Championnat de France :
 - Catégorie Jeune (12-15 ans) 1 médaille de Bronze en N1 et 2 médailles en N2 (1 en Argent et 1 en Bronze).
 - Catégorie Junior (15-18 ans) 8 médailles en N2 (4 en Or, 3 en Argent et 1 en Bronze).
 - Catégorie Senior et Toutes Catégories (plus de 15 ans) 6 médailles en N1 (2 en Or et 4 en Bronze).
- Compétitions internationales :

Lalie CHASSAIGNE (Colomiers NS) qui s'entraîne au Centre Régional depuis septembre 2017, a participé à la COMEN 2018 à Séville (en juillet 2018), avec l'Equipe de France Jeune. Elle a également participé à l'Open de France international lors de la sélection Solo Jeune (en mars 2018).

Nous avons pu assister à de belles confrontations sur les championnats de l'interrégion Sud-Ouest. Les résultats de notre discipline sont encore très satisfaisants, pour cette saison 2017-2018 et encourageants pour l'avenir. Nous renouvelons toutes nos félicitations aux nageuses et à leurs entraîneurs

Nous remercions chaleureusement les juges, majoritairement des nageuses, anciennes nageuses et entraîneurs qui continuent à se former et à s'engager au service de leurs clubs et de la Ligue régionale ainsi que tous les bénévoles des clubs qui apportent leurs aides ponctuelles pour le bon déroulement des compétitions.

Je voudrais particulièrement souligner l'implication des acteurs bénévoles qui ont acceptés des responsabilités régionales au service de l'épanouissement des jeunes. Sans leur générosité, leur travail dans l'ombre, leur capacité d'adaptation aux différentes situations la natation artistique régionale serait

en grande difficultés. Ils ont tous contribué à créer les meilleures conditions pour cette discipline et je leur manifeste toute la gratitude de La Ligue régionale.

Christine KITEGI, Magali FAUVEAU et Stéphanie FEUILLERAT
Animatrices du Défi Natation Artistique

DEFI MAITRES

1. La saison.

La saison 2017-2018 est la première saison complète et coordonnée au niveau de la Ligue. Compte tenu du nombre de compétiteurs, et du fait que la pratique Maîtres doit s'accommoder des contraintes professionnelles, familiales, etc...des nageurs, nous avons cherché à minimiser les déplacements. Conséquence, nous avons fait le choix de rencontres sur deux sites.

Une particularité du calendrier Maîtres c'est que lors de son élaboration, nous déclinons nos dates à partir du calendrier fédéral Maîtres en théorie, mais en pratique nous sommes contraints de nous adapter aux disponibilités de bassins, ainsi que de moyens humains imposés par le calendrier des autres disciplines. Ceci explique entre autres le télescopage du Meeting de Toulouse et de Nîmes (tous les deux labellisés national et comptant pour le circuit fédéral) bien malgré nous.

Le choix de décliner en 2018-2019 en une seule étape (sur 2 sites), le championnat régional des Maîtres est en partie dû à cette contrainte.

2. Bilan départemental.

Ce bilan et un état des lieux de la pratique territoriale, et devra orienter notre politique de développement de l'activité.

() dont compétition se déroulant en bassin de 50m

Département	Nombre de compétitions	Nombre de nageuses du CD	Nageuses hors CD	Nombre de nageurs du CD	Nageurs hors-CD	Total
ARIEGE	1	2	1	5	3	18
AUDE	1	4	4	4	14	26
AVEYRON	3 (1)	32	5	59	11	107
GARD	1	11	1	30	4	46
HAUTE-GARONNE	3 (1)	83	9	144	8	244
HERAULT	4	79	14	126	24	243
GERS/HTE-PYRENEES						
LOT (estival)	1	4		7		11
LOT/TARN&GARONNE	3	30	1	28	2	61
TARN	3	6		15	2	23
TOTAUX	20	251	35	418	68	779

On constate une pratique :

- essentiellement issue des départements à fort tissu urbain.

- majoritairement masculine (62%).
- une offre de compétitions satisfaisante.
- un relatif brassage interdépartemental de nageurs (13%).

3. Bilan régional.

- Interclubs régionaux à Nîmes le 19.11.2017 : 15 équipes
- Interclubs régionaux à Auch le 19.11.2017 : 24 équipes
- Championnat régional hiver à Lunel le 25.02.2018 : 77 participants
- Championnat régional hiver à Villefranche-De-Rouergue le 25.02.2018 : 90 participants
- Championnat régional été à Canet en Roussillon le 12.05.2018 : 152 participants

4. Bilan national et international.

- Championnats de France Interclubs des Maîtres à Tours les 27/28.01.2018 : 4 équipes présentes.
- Championnat de France 25 m à Angers du 22 au 25.03.2018 : 16 titres individuels, 7 en relais, 3 records de France.
- Championnat de France 50 m à Pierrelatte du 28.06 au 1.07.2018: 26 titres individuels, 4 en relais, 1 record de France.
- 9e Meeting national des maîtres à Toulouse le 2.06.2018 : 202 nageurs.
- 5e Meeting national des maîtres à Nîmes le 2.06.2018 : 197 nageurs.
- CNC : 50 clubs classés, dont 9 dans le top 100.
- Circuit Fédéral des Maîtres : 35 clubs classés, le meilleur en 13^{ème} position nationale.
- Championnat d'Europe à Kranj (SLO) du 2 au 7.09.2018 : 19 nageurs présents, 5 titres et 1 record de France pour Jean BELLOC du CN CASTELNAUDARY.

Edouard FERNANDES et Dominique TRAIN
Animateurs du Défi Maîtres

DEFI WATER-POLO

1. Introduction.

Pour cette première saison de transition, les commissions water-polo de nos deux anciennes régions ont commencé à coopérer dès avril-mai 2016, pour mettre en place un programme sportif et de formation cohérent et afin de s'enrichir de leur particularités respectives. Les modes et les niveaux de pratique étant parfois très différents, il a parfois fallu faire preuve de souplesse pour s'adapter et définir une politique commune. Au final nous nous sommes entendu pour travailler autour des 8 axes suivants qui définissent aussi les sous-défis du défi Water-polo d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée :

- 1-Formation/Gestion Officiels A et B
- 2-Animation et suivi des championnats
- 3-Encadrement des sélections
- 4-Promotion "Pitchouns"- ENF
- 5-Place du WP en Occitanie-Programme Départemental
- 6-Formation des entraîneurs
- 7-Festivités-Communication (Interne et Externe)
- 8-Matériels / Finances

Suite aux 2 réunions du défi water-polo au complet en juin et Septembre, quelques réunions supplémentaires informelles et une multitudes d'échanges téléphoniques et électroniques, un programme d'actions a pu être établi, dont l'aboutissement est résumé dans les lignes suivantes.

2. Programme sportif et promotionnel.

- U9 et U11 :

Pass'compétition et Minipolo

En tout 4 sessions d'ENF3 water-polo ont été organisées sur l'ensemble de la nouvelle Région, permettant aux enfants nés après 2006 de s'engager dans leur première compétition officielle : le minipolo, dont le Montpellier WP a remporté la première édition Occitane

Opération Osons le Water-polo

Pour sa 2nde édition, l'opération « Osons le Water—Polo » s'est déroulée à Albi, et a permis aux enfants titulaires de l'ENF1 présents sur cette matinée, de s'initier au WP au travers d'ateliers ludiques, et de passer le test water-polo de l'ENF2.

Opération le Grand Plongeon

Dans le cadre de cette Opération organisée par Le Montpellier WP, d'autres enfants ont pu s'initier au Water-polo dans les quartiers de Montpellier.

- U13

Championnat en match Aller-retour à 4 équipes : 12 rencontres

Classement Final :

- 1-SNEDD
- 2-MWP
- 3-SDNT
- 4-STN

- U15

Championnat en match Aller-retour à 4 équipes : 12 rencontres

Classement Final :

- 1-MWP
- 2-SNEDD
- 3-SDNT
- 4-STN

- Féminine

2 journées ont été organisées sur Albi et Toulouse, pour réunir les équipes féminines de Montpellier, de Toulouse, une entente de l'Occitanie de l'ouest et d'inviter l'équipe de l'ASPTT Limoges : 10 matches.

- Séniors Régionaux : Championnat Accessit Occitane N4

7 journées de championnat, sous forme de tournois ont permis aux 9 équipes engagées de s'affronter tout au long de la saison sur l'ensemble du territoire : environ 80 matches

Classement Final :

- 1-Masters Montpellier WP
- 2-SDN Tournefeuille
- 3-Stade Toulousain Natation 3
- 4-DF 1900 SETE
- 5-Tarbes NC
- 6-Albi Natation
- 7-CN Pamiers
- 8-ISAE
- 9-CN Auch

- 1er tour N3

Championnat en match Aller-retour à 5 équipes : 20 matches

Classement Final :

- 1-MWP
- 2-SDNT
- 3-SNED
- 4-STN1
- 5-STN2

Malgré l'opportunité de s'engager pour le 2nd tour Inter-régional, qualificatif pour les phases finales nationales, aucune des équipes engagées n'a pu ou souhaité aller plus loin dans cette compétition.

- 5^{ème} Coupe Régionale Sénior

Pour sa 5^{ème} édition, la Coupe Régionale Open, dorénavant nommée d'Occitanie, s'est déroulée à Pamiers, les 10 et 11 juin 2017, et a regroupé 10 équipes qui se sont affrontées sur 29 matchs.

Podium final :

- 1-U17 Montpellier WP
- 2-U17 Stade Toulousain Natation
- 2-SDN Tournefeuille

- CFR U13

Suite à un processus de sélection et de préparation de trois mois, encadré par Mathieu Fournier et Agathe Frémaut, une sélection de joueurs U13 d'Occitanie a été présentée à la Coupe de France des Régions de Graveline, du 10 au 14 juillet 2017.

Une première pré-sélection a été effectuée à l'issue du championnat regroupant 21 joueurs qui ont été réunis à Sète, sur plusieurs Samedi de mai et juin, avec la participation des entraîneurs de club qui le souhaitaient.

A l'issue de cette première phase, 14 joueurs ont été retenus pour participer à un Stage d'opposition, organisé à Olot (Catalogne), du 26 au 30 juin.

La sélection finale de 13 joueurs s'est réunie une dernière fois à Sète du 1^{er} au 3 juillet, avant de partir pour Graveline, où elle termine 4^{ème} après un dernier match perdu d'un but.

- CFIR U15

En collaboration avec la Ligue nouvelle Aquitaine et l'IRSO, une sélection du Sud-Ouest comptant 7 joueurs d'Occitanie, s'est préparée dans des conditions similaires aux U13, et a participé à la Coupe de France des Inter-Régions du 6 au 8 mai, à Mulhouse, en terminant 3^{ème} de la compétition.

3. Officiels et commissions de discipline.

- Officiels B

1 session de formation initiale et de recyclage d'Officiels B à Toulouse le 3 décembre 2016:

. 13 licenciés formés

. 3 officiels B recyclés

1 session de formation initiale d'Officiels B à Montpellier le 21 janvier 2017 : 10 licenciés formés

- Arbitres (Off.A)

1 session théorique de formation initiale d'arbitre à Toulouse le 3 décembre 2016 : 3 candidats reçus à l'officiel A stagiaires qui ont validé leur pratique pendant la saison

1 session de recyclage des arbitres à Toulouse le 3 décembre 2016 : 4 arbitres recyclés et 1 nouvel arbitre reçu à l'officiel A régional

- Commission de discipline

Pour cette saison, une commission de discipline spécifique au water-polo a été mise en place. Elle est formée des membres du défi water-polo élus au CoDir de la Ligue, du CTS et des formateurs d'officiels.

Son rôle est de :

- statuer sur les sanctions à prendre en cas d'inobservations des règlements, non prévues au tableau des sanctions automatiques fédéral. Pour la saison 2017, la commission de discipline n'a pas eu à intervenir sur ce point.

- informer les partis concernés et tenir à jour le tableau des sanctions restant à purger.

4. Formation.

- Journées techniques

Sur quelques dimanches en Occitanie de l'Est et quelques vendredi après-midi à Toulouse, notre CTS Joseph Britto a proposé des sessions d'échanges et de formation aux entraîneurs et éducateurs, sur les thématiques définies selon leurs besoins.

- Echanges et Sélections

De façon informelle, les clubs tête d'affiche de la région, ont ouvert leurs entraînements aux éducateurs des autres structures, et un de ces derniers, Charles Albert Haemer du Stade Toulousain, dans le même esprit, a été invité à accompagner la sélection U13 à la CFR.

Jean-Marie APPENZELLER et Carlos FERNANDEZ
Animateurs du Défi Waterpolo

DEFI ACTIVITES ESTIVALES

La saison 2017-2018 a été la première de la réforme territoriale.

Une réunion d'unification des programmes ainsi que des calendriers a été organisée au printemps gommant ainsi les légères différences existant entre les deux anciennes régions. Comme les autres composantes de la Fédération Française de Natation, quelques clubs, cinq seulement, ont participé à l'opération « j'apprends à nager », soixante-dix enfants en ont bénéficié.

Avec les huit compétitions régionales organisées durant les deux mois, deux tests ENF2 sont mis en place rencontrant un franc succès, des sessions de passage de l'ENF 3 sont organisées lors de chaque réunion. Sur la zone ouest, 105 sauv'nage, 66 pass'sport de l'eau et 48 pass'compétitions ont été délivrés aux nageurs estivaux ; 219 tests furent validés sur un total de 1416 licences estivales soit un nageur sur sept, démontrant ainsi l'effort consenti par nos clubs en matière de formation.

La saison 2017-2018 a vu une chute du nombre de licenciés, moins 18 %. Il est nécessaire d'inverser la tendance rapidement si l'on veut que la natation estivale survive.

En Occitanie 12 % des licenciés sont des nageurs estivaux. Des sessions de formation d'officiels sont organisées lors de la saison estivale. Les jurys mobilisant une trentaine de personnes lors de chaque réunion, un renouvellement est indispensable afin que les compétitions se déroulent dans des conditions acceptables.

Le Challenge Andrada concernant les catégories avenir et jeunes et qui se déroule uniquement sous forme ludique, semble rencontrer de moins en moins de succès puisque seulement neuf clubs et 70 nageurs y ont participé.

Les compétitions estivales sont maintenant ouvertes aux nageurs annuels, quelques-uns sont ainsi venus participer au demi-fond, au pentathlon ainsi qu'aux championnats régionaux, compétition à laquelle ont participé 172 nageurs.

Les interclubs jeunes (20 équipes) et toutes catégories (31 équipes plus 6 mixtes) connaissent toujours autant de succès dépassant la plupart des régions « estivales ».

La saison s'est achevée par la Coupe de France des Régions, celle-ci se déroulait à Neuville de Poitou. La délégation Occitane ne présentait plus qu'une équipe, contrairement à la nouvelle Aquitaine qui elle en conservait deux. Par équipe, la sélection Occitane se classe deuxième derrière les intouchables Aquitains. Par catégories les quatre équipes sont sur le podium avec une première place pour les juniors deux dames.

L'édition 2018 était la dernière, une nouvelle compétition verra le jour en 2019 avec semble-t-il une partie challenge individuel associée à une compétition par équipes. Souhaitons que la nouvelle formule donne satisfaction aux différents acteurs de la natation estivale. Durera t-elle 21 ans ?

Pour terminer, je tiens à remercier tous les acteurs de la natation estivale.

- Merci aux nageurs pour leur excellent comportement.
- Merci aux officiels qui permettent aux compétitions de se dérouler dans d'excellentes conditions.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année au sein des clubs.

Marc CRUBELLIER et Jean-Pierre CUSINATO
Animateurs du Défi Activités Estivales

DEFI OFFICIELS DE NATATION COURSE

La saison 2017-2018 a été la première saison entière de fonctionnement de la nouvelle Ligue Occitanie.

1. Bilan des formations.

- Formation officiel A de natation course :

Ces formations se font au niveau régional. Deux sessions ont eu lieu, une à Carcassonne le 3 février 2018, une autre à Nîmes le 14 avril 2018.

Quinze personnes ont suivi ces formations. Au 15 septembre, 6 d'entre elles avaient obtenu leur titre, 9 devaient encore terminer leurs épreuves pratiques de validation.

- Formation officiel B de natation course :

Ces formations sont faites au niveau départemental. Le nombre d'officiels formés est très variable d'un département à l'autre et se retrouvent dans le tableau suivant :

Département	Off B validés	B stagiaires
09	0	0
11	0	0
12	6	0
30	4	0
31	11	3
32	5	1
34	7	2
46	3	0
48	7	1
65	3	0
66	3	3
81	9	3
82	7	4
Total	65	17

Dix-sept officiels B étaient encore en cours de validation au 15 septembre 2018.

- Formation d'officiels C de natation course :

C'est le niveau où l'on retrouve le plus fort taux de renouvellement, puisqu'environ 30 à 40% des officiels cessent leurs fonctions chaque saison.

Il y a donc beaucoup de formations effectuées chaque année :

Département	Off C validés
09	6
11	7
12	15
30	29
31	57
32	5
34	38
46	15
48	7
65	10
66	6
81	11
82	8
Total	214

2. Bilan des recyclages.

Les officiels A et B sont tenus de suivre un recyclage bisannuel. Les officiels C sont automatiquement validés avec le renouvellement de leur licence.

- Recyclages officiels A :

Quatre recyclages ont eu lieu cette saison :

- Cahors, le 11 novembre 2017 (D. Meslet) : 15 présents.
- Toulouse, le 9 décembre 2017 (M. Maheux) : 20 présents.
- Béziers, le 9 décembre 2017 (J. Carvenec - D. Meslet) : 21 présents.
- Carcassonne, le 9 décembre 2017 (E. Pouppeville) : 17 présents.

Un total de 73 officiels A recyclés sur la région.

Les officiels A actifs, soient environ 70% des officiels A listés sont à jour de leur remise à niveau. La moitié d'entre eux y assistent d'ailleurs tous les ans.

- Recyclage officiels B :

On trouve davantage d'officiels qui ne sont pas à jour de leur remise à niveau chez les officiels B.

Département	Recyclés en 2017-2018	Non recyclés depuis deux saisons au moins
09	0	1
11	31	0
12	9	21
30	12	32
31	18	22
32	3	2
34	26	24
46	5	9
48	1	3

Département	Recyclés en 2017-2018	Non recyclés depuis deux saisons au moins
65	6	5
66	13	14
81	11	13
82	5	9
Total	140	155

3. Bilan des activités des officiels.

L'extraction de la liste des officiels de natation course d'Occitanie que l'on peut faire sur Extranat montre un effectif pléthorique pour nos 13 départements et nos quelques 110 clubs :

Officiel	Total
A	166
B	451
C	865
Total	1481

Le problème est que l'extraction liste les personnes qui ont un titre d'officiel de natation course et une licence à jour, même si ces personnes ne sont plus actives en tant qu'officiels depuis plusieurs saisons. Pour autant, elles sont souvent toujours actives au sein de leur club.

Les règlements fédéraux imposent un minimum de 8 réunions par saison pour les officiels A et B, et de 4 pour les officiels C.

On peut également considérer qu'un officiel ayant plus de 20 réunions (= 10 journées de deux réunions) dans la saison est particulièrement actif.

Voici le tableau de l'activité des officiels de natation course recensés en Occitanie :

Officiel	Aucune activité	< 8 réunions	8 à 20 réunions	> 20 réunions	Total
A	27	23	51	65	166
B	98	127	155	71	451
C	274	354	213	24	865
Total	399	504	419	160	1481
%	27%	34%	28%	11%	

Ainsi, on peut estimer que seulement 39% de la liste des officiels régulièrement publiée sur le site régional sont actifs et disponibles, particulièrement en région. Soit un pool d'officiels effectif de :

Officiel	8 réunions ou +	% du total
A	116	70 %
B	226	50%
C	237	27%
Total	579	

Comme on peut le voir, ce sont les officiels A investis depuis longtemps dans la natation qui sont proportionnellement les plus actifs.

4. Réorganisation de la formation initiale des officiels A.

La formation des officiels A a été réorganisée pour éviter une journée de formation théorique trop dense. D'autre part, il est décidé d'accompagner les nouveaux officiels A pendant une année entière, indépendamment des épreuves pratiques de validation.

La formation se déroulera désormais en quatre temps :

- premier temps : les candidats devront suivre une session de formation continue (recyclage) d'officiel B avec un formateur régional ou un formateur départemental, et ce, y compris s'ils en ont suivi une la saison précédente. L'accent sera mis sur la parfaite connaissance des règlements des virages, et de la rédaction des fiches de signalement de fautes.
- deuxième temps : les candidats seront regroupés pour une journée de formation théorique qui ne portera que sur les règlements, procédures,..., spécifiques de l'officiel A.
- troisième temps : questionnaire écrit à remplir. Un délai minimum de quinze jours est imposé entre la journée de formation et le questionnaire (réglementation FFN).
- quatrième temps : accompagnement du candidat pendant une année. Deux tuteurs seront désignés pour accompagner chaque candidat dans les postes de jury spécifiques de l'officiel A et l'aider à acquérir de l'expérience. Cette période sera mise à profit par le candidat pour valider les épreuves pratiques réglementaires le titularisant officiel A.

5. Barème des officiels pour les compétitions régionales.

Les barèmes des compétitions de la saison 2017-2018 ont été établis au fur et à mesure et n'apparaissent pas dans le Programme sportif régional original. Ceci s'explique par le fait qu'il fallait essayer les plâtres de cette nouvelle organisation, et compter avec bon nombre de compétitions dédoublées.

Néanmoins, les jurys des compétitions régionales ont été satisfaisants comme le montrent les bilans des délégués techniques.

La saison 2018-2019 nous forcera de nouveau à partir sur de nouvelles bases car bon nombre de compétitions du programme fédéral et régional n'existaient pas auparavant. Cependant, le barème a pu être publié à temps.

Ces barèmes font, de toute façon, l'objet d'un rappel dans les mails d'inscription de leurs officiels envoyés aux clubs à chaque compétition.

6. Désignation des officiels délégués pour le calendrier régional.

La désignation des officiels référents des compétitions régionales avait été fait en octobre sans information préalable.

Cette saison, nous avons pu lancer un appel à candidature auprès des officiels A de la région. Il est dommage de constater que seuls 31 ont répondu en se portant volontaires pour assumer la responsabilité d'une compétition régionale.

7. Tenue vestimentaire des officiels.

A partir du niveau régional, les membres du jury doivent avoir une tenue uniforme donnant une bonne image de la natation en Occitanie. La Ligue fait l'effort de fournir à tous les officiels participant à une compétition régionale un t-shirt aux couleurs de l'Occitanie. Il est demandé à ces mêmes officiels d'avoir leur pantalon blanc. Ce dernier peut faire l'objet d'une dotation « équipement » de leur club ou de leur CD pour les officiels régulièrement engagés dans les jurys des compétitions régionales.

8. Officiels liste FFN.

Les membres du défi régional ont constaté que beaucoup d'officiels ignorent ce qu'est un officiel liste FFN ou officiel fédéral comme on les appelle communément, ni comment on le devient.

Certains considèrent que ces officiels ont un titre « supérieur » à un officiel A. D'autres pensent qu'être officiel liste FFN est une « récompense » pour « services rendus » depuis plusieurs années.

Etre officiel fédéral, c'est, avant tout, un **engagement** à s'impliquer davantage dans la vie de la natation française et régionale.

Pour clarifier les choses et accompagner les officiels qui voudraient se lancer dans cette voie, un document explicitant ce que cela implique et les moyens mis à la disposition des officiels a été validé par la Ligue et publié sur le site régional, onglet Juges et arbitres.

Robert GIL et Didier MESLET
Animateurs du Défi Officiels

DEFI FINANCES

Au cours de la première année de la Ligue le Défi Finances avait beaucoup travaillé :

- sur la fusion des comptabilités avec la reprise des soldes existants
- sur une refonte du plan comptable général et analytique
- sur le regroupement des comptes bancaires au sein de la B.P.O
- sur l'harmonisation de la date de clôture au 31 août
- sur la circulation des documents et leur validation

Bref après cette première année riche en réflexions, connaissance de chacun, des méthodes et expériences différentes ; le Défi finances a pu commencer à construire la Ligue sur des fondations solides avec une nouvelle organisation administrative au service de tous.

Lors de la saison écoulée, de nombreuses séances de travail et d'échanges avec les techniciens, sous l'autorité bienveillante de notre Président, se sont tenues afin de gérer en temps réel les finances, la comptabilité et les ressources humaines et ainsi solutionner au fur et à mesure les problèmes rencontrés et travailler entre autre trois jours durant sur le dossier CNDS.

Le Défi Finances s'est réuni le 5 juin à Toulouse avec la difficulté de trouver une date qui convienne à tous. Ce jour-là il a été particulièrement abordé :

- la mise en place des factures par prélèvement et la mise en place du basculement des extraits de comptes bancaires en écritures comptables sans ressaisie. Une formation complémentaire spécifique s'est tenue le 2 juillet malheureusement sans suite.
- depuis le système du virement en recettes et dépenses a montré son efficacité et permis un gain de temps sur la gestion des chèques
- il a été retravaillé la fiche de remboursement des frais de déplacement et surtout rappelé les règles d'utilisation.
- nous avons essayé d'organiser les relances de paiement de manière régulière et ordonnée
- la gestion des téléphones portables a été optimisée à moindre coût
- la reprise en main administrative de l'ERFAN a porté ses fruits dès la rentrée 2018/2019 avec l'arrivée de la nouvelle équipe. Il a été mis en place un cahier des charges, une organisation des inscriptions, facturations et encaissements permettant un suivi régulier.
- le GIE IRSO n'ayant plus d'activité doit être clôturé administrativement.

Les comptes de l'ERFAN et des Pôles sont bien entendu inclus dans la comptabilité. A chaque recette ou dépense correspond un justificatif dûment signé.

L'absence de notre secrétaire comptable depuis le 1^{er} septembre 2018 nous a contraint à retarder l'organisation de notre assemblée générale. Cependant le côté positif est que cela nous a permis de mettre en place une construction plus efficace au service de tous.

L'année écoulée a été faite de travail, de soucis mais aussi de satisfactions.

Faisons nôtre la phrase de Nelson Mandela
« Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends. »

Richard LAGRAVE et Jean NESPOULOUS
Animateurs du Défi Finances

ERFAN OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE

1. Bilan quantitatif.

Au terme de la saison sportive 2017-2018, les effectifs par formation peuvent être résumés ainsi :

Formations	Site de Montpellier (+ Perpignan)	Site de Toulouse (+ Montauban)	Total
Ass & Eval ENF		33	33
BF⁴ 1	12	11	23
BF¹ 2	8 + 4		12
BF¹ 3	5	9	14
BPJEPS AAN⁵	7	17 + 19	43
CAEPMNS⁶		165	165
FC⁷ Natation Artistique		4	4
Total	36	258	294

2. Bilan qualitatif.

Une saison marquée par la difficulté de maintenir nos activités du fait du départ de Cédric Benacquista et d'arrêts maladies.

Malgré cela nous avons réussi à tenir nos engagements auprès de nos stagiaires et de nos partenaires en finissant toutes les formations engagées, ce qui nous amène un bilan quantitatif similaire aux années précédentes.

La saison 2017-2018, se termine sur une nouvelle organisation de l'équipe et du management qui permet de finaliser la fusion d'un point de vue organisationnel, technique et humain.

3. Présidence et équipe.

L'Équipe de l'ERFAN Occitanie est présidée (par disposition statutaire) par Bernard DALMON. L'équipe s'est vue modifiée en fin de saison :

L'équipe 2017-2018 : Le président de l'ERFAN Occitanie était assisté d'Eric REBOURG, Albane BOSC, Thibault HETZEL, Muriel MAUSSANG et Frédérique PERRIN, avec l'aide de Maeva MORINEAU et Joseph BRITTO.

L'équipe 2018-2019 : Le président de l'ERFAN Occitanie est assisté de Thibault Hetzel, Albane BOSC, Alexis BUSOLIN et Frédérique PERRIN, avec l'aide de Fanny Babou, Maeva MORINEAU et Joseph BRITTO.

⁴ Brevet fédéral.

⁵ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

⁶ Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur

⁷ Formation Continue

4. Projet ERFAN 2018-2019.

L'objectif de l'ERFAN Occitanie est de devenir leader des formations aquatiques sur le territoire Occitanie à l'horizon 2020. La fusion de l'ERFAN Occitanie est totalement finalisée sur le territoire, la saison 2018-2019 sera donc marquée par de nouveaux objectifs :

Administratif :

- Mise en place et suivi de protocoles administratifs et pédagogiques facilitant le travail en équipe
- Suivi financier et budgétaire amélioré et systématisé

RH :

- Nouvelle gestion des salariés et formateurs
- Mise en place d'un séminaire de l'ERFAN

Formations :

- Augmentation du nombre d'entraîneurs formés : BPJEPSAAN + BF3 ou MSN ; et BF4/DE
- Mise en place de formations transdisciplinaires et de modules spécifiques : natation course, natation artistique, waterpolo
- Reprise des formations Nagez Forme Santé
- Développement de formations professionnelles continues

Un oeil vers l'avenir :

Face aux futurs défis de la formation professionnelle en pleine mutation, nous devons anticiper, tisser notre réseau de partenaire et surtout améliorer la qualité de nos prestations administratives et pédagogiques.

La nouvelle "loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel" promulguée le 5 septembre 2018 nous confrontera à l'horizon 2019 à de nombreuses opportunités et menaces auxquelles nous devons nous préparer ; l'objectif étant de devenir la référence en matière de formation, de conseils et de services dans le milieu aquatique en Occitanie.

5. Offre de formation actuelle.

Site de Montpellier	Site de Perpignan	Site de Toulouse	Site de Montauban
BF 1 BF 2 (NC, NA, WP) BF 3 (NC, NA, WP) BPJEPSAAN [UC4] CAEPMNS	BF 1	BF 1 BF 2 (NC, NA, WP) BF 3 (NC, NA, WP) BF 4 (NC, NA, WP) BPJEPSAAN BPJEPSAAN+MSN DEJEPS [UC1] CAEPMNS BF NFS FC entraîneur (NC, NA, WP) Formation et Consulting	BPJEPSAAN

Bernard DALMON

Président du Conseil d'Administration de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION COURSE ET EAU LIBRE

L'Equipe Technique Régionale (ETR) de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée est intervenue à l'occasion de plusieurs compétitions lors de la saison 2017/2018, avec comme missions principales l'organisation des déplacements, l'encadrement des athlètes et le suivi des compétitions.

Vous trouverez ci-après la liste des techniciens, membres de l'ETR ayant pris part aux actions de la Ligue.

1. Stage Gavroche : Font-Romeu du 2 au 5 novembre 2017

- Perrine Ducos (Avenir Muret Natation)
- Joelle Robin (CA Pezenas)
- Laurent Huguet (SO Millau)
- Gilles Escal (CN Pamiers)
- Cyril Cavagna (ASPTT Toulouse)
- Blandine Berard (ASS Agde)
- Bruno Lecerf (ASS Agde)
- Xavier Lepretre (Canet 66)
- Yves-Antoine Guigou (Lavour Natation 81)
- Thomas Perrissier (Dauphins TOEC)
- Florian Laclaustra (Neptune Frontignan)
- Mathieu Noaille (Montauban Natation 82)

2. Coupe de France des Régions : Agen du 4 au 6 mai 2018

- Laurent Huguet (SO Millau)
- Yves-Antoine Guigou (Lavour Natation 81)
- Jean-Luc Rella (Dauphins TOEC)
- Xavier Lepretre (Canet 66)
- David Jaffrelot (CA Pezenas)
- Cyril Cavagna (ADPTT Toulouse)

3. Trophée Lucien Zins : Schiltigheim du 22 au 24 juin 2018

- Laurent Huguet (SO Millau)
- Yves-Antoine Guigou (Lavour Natation 81)
- Thomas Perrissier (Dauphins TOEC)
- Tolga Bilgin (Canet 66)
- Baptiste Laffond (CA Pezenas)
- Cyril Cavagna (ADPTT Toulouse)
- Mathieu Noaille (Montauban Natation 82)

- Peggy Irujo (CNS St Estève)
- Vincent Clement (ASPTT Montpellier)
- Pascal Pelissie (CN Cugnaux)
- Jeremy Deswaerte (Montpellier Metropole Natation)
- Nicolas Boellmann (CN Auch)
- Arnaud Colavolpe (Avenir Muret Natation)

4. Golden Tour Marseille : du 5 au 8 avril 2018

- Philippe Miomandre (Dauphins TOEC)
- Nicolas Castel (Dauphins TOEC)
- Walter Monberge (Dauphins TOEC)
- Antoine Britz (Pôle Font-Romeu)
- Aurélien Gabert (Pôle Font-Romeu)
- Sylvain Avarguez (ASPTT Montpellier)
- Cyril Gualbert (Canet 66)
- Raphaël Raymond (Montpellier Metropole Natation)

Eric REBOURG

Directeur Technique Régional

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION ARTISTIQUE

L'équipe technique régionale (ETR) de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée est intervenue à l'occasion de plusieurs événements durant la saison 2017 / 2018.

Ses missions ont eu trait, essentiellement au suivi des championnats ; à la formation des officiels ; celle des entraîneurs ; enfin à la mise en place des actions régionales sur toute la saison (leurs déplacements, leurs préparations, et leurs encadrements en compétition).

1. Mise en place et suivi des championnats

- Maeva MORINEAU (CTS)
- Tous les entraîneurs concernés par les différents championnats

2. Formation des officiels

- Christine LALE (réfèrent régional des officiels)
- Jacqueline LACAZE (Montauban Natation 82)
- Marie-France DECRAMER (Colomiers NS)
- Noémie KRIPPELER (Montpellier NS)
- Maeva MACHECOURT (Montpellier NS)

3. Formation des entraîneurs

- Maeva MORINEAU (CTS)
- Maria TAMARELLE (Consultante)
- Emeline ITHIER (Consultante)

4. Mise en place et suivi des actions interrégionales

Maeva MORINEAU	(CTS)
Vanessa CAILLEAU	(CN St Cyprien)
Bérangère CAPDEVIELLE	(Cadre fédéral CNAHN)
Tiffany LATORRE	(CN St Cyprien)
Elodie PIQUET	(Colomiers NS – CNAHN)
Samantha VINUELA	(Toulouse NS)
Maria TAMARELLE	(Consultante)
Béatrice LEVY VALENSI	(Toulouse NS)
Emeline ITHIER	(Consultante)
Manon FAUVEAU	(AS66 Perpignan)
Lucie ROCHER	(Colomiers NS)

Véronique GUMY	(Montpellier NS)
Gaëlle FABRE	(Colomiers NS)
Maeva MACHECOURT	(Montpellier NS)
Marie DEPREZ	(Sète NEDD)
Jacqueline LACAZE	(Montauban N82)
Sandra DELTOUR	(Sète NEDD)

5. Résultats et indicateurs sportifs 2017-2018

Nageuses sur liste ministérielle espoir ou de haut niveau (de novembre 2017 à octobre 2018)

11 nageuses listées, dans 4 clubs d'Occitanie

	CN St Cyprien	Colomiers NS	Sète NEDD	Toulouse NS
Liste ministérielle Espoir	2 Emmanuelle Leonoff Carla Noell	4 Léa Bridenne Lalie Chassaigne Chloé Cornu Juliette Ly	1 Martha Daneels	2 Emma Chassaigne Clara Valiente
Liste ministérielle Collectif National	1 Clara Petit			
Liste Haut Niveau Collectif Relève				1 Zoé Saurat
Liste Haut Niveau Senior				
Liste Haut Niveau Elite				

Participation en compétition internationale sur la saison 2017-2018 :

Lalie CHASSAIGNE (Colomiers NS) qui s'entraîne au Centre Régional depuis septembre 2017, a participé à la COMEN 2018 à Séville (en juillet 2018), avec l'Equipe de France Jeune. Elle a également participé à l'Open de France international de Montreuil, lors de la sélection solo Jeune (en mars 2018).

Remarques :

Clara Petit (CN St Cyprien) a intégré l'INSEP en septembre 2017, en vue de se sélectionner en Equipe de France Junior. Elle a malheureusement dû stopper sa carrière sportive pour raison médicale, en cours de saison.

Zoé Saurat (Toulouse NS) qui s'entraîne au Centre Régional, a participé aux tests de sélection pour entrer au Pôle France de l'INSEP à partir de septembre 2018. Elle a été retenue, comme 5 autres nageuses, mais n'a pas pu intégrer la structure faute de place en hébergement.

Résultats des clubs d'Occitanie en Finale Nationale des Jeunes (10-14 ans)

4 médailles (1 en or, 1 en argent et 2 en bronze)

	Nageuses nées en 2004	Nageuses nées en 2005	Nageuses nées en 2006	Nageuses nées en 2007	Nageuses nées en 2008
Classement Technique (figures imposées)	8ème Océline Kremser CNSC 9ème Chloé Saladié CNS 15ème Lila Draï CNSC	13ème Caroline Roualdes MN82 14ème Victoire Simmat AS66 Ines Bonnin (TNS) a été forfait pour raison médicale.	Lilou Lluis Valette CN St Cyprien Eva Lafontan Colomiers NS 5ème Zélie Coiffet AS66 7ème Karen Franchi Sempere CNSC	5ème Marine Perea Sète NEDD 10ème Lou Grasso AS66 12ème Tya Bournat CNSC	6ème Coline Pierrache CNSC 12ème Cali Vauchere CNS
Classement général	6ème Océline Kremser CNSC 12ème Chloé Saladié CNS 14ème Lila Draï CNSC	12ème Caroline Roualdes MN82 13ème Victoire Simmat AS66 Ines Bonnin (TNS) a été forfait pour raison médicale	Lilou Lluis Valette CN St Cyprien Eva Lafontan Colomiers NS 5ème Zélie Coiffet AS66 6ème Karen Franchi Sempere CNSC	4ème Marine Perea Sète NEDD 9ème Lou Grasso AS66 11ème Tya Bournat CNSC	4ème Coline Pierrache CNSC 9ème Cali Vauchere CNS

Remarques :

En 2004, Lalie Chassaigne n'a pas été engagée sur cette compétition nationale de détection, pour préparer sa sélection en Equipe de France Jeune.

la FNJ a pour la première année accueillie 4 garçons qui ont concourus sur une épreuve spécifique masculine. Il n'y a eu aucun représentant pour l'Occitanie. C'est probablement une piste à creuser pour le recrutement dans les clubs.

Résultats des clubs d'Occitanie en championnat de France – catégorie Jeune (12-15 ans)
1 médaille de bronze en N1 et 2 médailles en N2 (1 en argent et 1 en bronze)

	Equipe Jeune	Highlight Jeune
Nationale 1	7 ^{ème} Colomiers NS 1 (CRNA) 9 ^{ème} CN St Cyprien 1 15 ^{ème} Montpellier NS	3 ^{ème} Colomiers NS (CRNA) 8 ^{ème} CN St Cyprien 16 ^{ème} CN St Cyprien 2
Nationale 2	4 ^{ème} Montpellier NS 6 ^{ème} Colomiers NS 2 10 ^{ème} CN St Cyprien 2 11 ^{ème} AS66 Perpignan	4 ^{ème} CN St Cyprien 1 7 ^{ème} Montpellier NS 13 ^{ème} AS66 Perpignan

	Duo Jeune	Solo Jeune	Figures Imposées Jeunes
Nationale 1	5 ^{ème} Colomiers NS (CRNA) 14 ^{ème} CN St Cyprien 1	4 ^{ème} Colomiers NS (CRNA)	
Nationale 2	3 ^{ème} CN St Cyprien 1 6 ^{ème} CN St Cyprien 2 10 ^{ème} Montpellier NS 13 ^{ème} CN St Cyprien 2 15 ^{ème} AS66 Perpignan	9 ^{ème} CN St Cyprien 1 13 ^{ème} CN St Cyprien 2 15 ^{ème} CN St Cyprien 3	2 ^{ème} au classement des 2005-2006 Lilou LLuis Valette CN St Cyprien

Résultats des clubs d'Occitanie en championnat de France – catégorie Junior (15-18 ans)
8 médailles en N2 (4 en Or, 3 en argent et 1 en bronze)

	Equipe Junior	Combo Junior	Duo Junior	Solo Junior
Nationale 1	<p><u>Equipe technique</u> 5^{ème} Toulouse NS (CRNA) 7^{ème} CN St Cyprien 1 9^{ème} AS66 Perpignan 8^{ème} Toulouse NS 11^{ème} CN St Cyprien 2 12^{ème} Montpellier NS</p> <p><u>Equipe libre</u> 6^{ème} Toulouse NS (CRNA) 9^{ème} CN St Cyprien</p> <p><u>Score additionnel</u> 4^{ème} Toulouse NS (CRNA)</p>	<p><u>Combo</u> 4^{ème} Toulouse NS (CRNA) 6^{ème} CN St Cyprien 1 11^{ème} Montpellier NS 15^{ème} Colomiers NS</p>	<p><u>Duo technique</u> 8^{ème} Toulouse NS 1 (CRNA) 10^{ème} Toulouse NS 2 (CRNA) 12^{ème} CN St Cyprien 14^{ème} Montpellier NS</p> <p><u>Duo libre</u> 7^{ème} Toulouse NS (CRNA) 15^{ème} Montpellier NS 17^{ème} AS66 Perpignan</p> <p><u>Score additionnel</u> 5^{ème} Toulouse NS (CRNA)</p>	<p><u>Solo technique</u> 13^{ème} CN St Cyprien 1 14^{ème} Montpellier NS 16^{ème} CN St Cyprien 2</p> <p><u>Solo libre</u> 8^{ème} Toulouse NS 1 (CRNA) 11^{ème} Toulouse NS 2 (CRNA) 13^{ème} CN St Cyprien 1 16^{ème} CN St Cyprien 2 14^{ème} Montpellier NS</p> <p><u>Score additionnel</u> 9^{ème} CN St Cyprien 1 11^{ème} Montpellier NS 12^{ème} CN St Cyprien 2</p>
Nationale 2	<p><u>Equipe technique</u> 1^{ère} CN St Cyprien 1 2^{ème} AS66 Perpignan</p> <p>5^{ème} Montpellier NS</p> <p><u>Equipe libre</u> Pas de représentant en N2</p> <p><u>Score additionnel</u></p>	<p><u>Combo</u> 2^{ème} Montpellier NS 5^{ème} Colomiers NS</p>	<p><u>Duo technique</u> 1^{ère} Toulouse NS 1 (CRNA) 3^{ème} CN St Cyprien 4^{ème} Montpellier NS 1</p> <p><u>Duo libre</u> 4^{ème} Montpellier NS 1 6^{ème} AS66 Perpignan 9^{ème} Montpellier NS 1 13^{ème} CN St Cyprien</p> <p><u>Score additionnel</u> 1^{ère} Montpellier NS 1</p>	<p><u>Solo technique</u> 4^{ème} Montpellier NS 7^{ème} CN St Cyprien 1 8^{ème} CN St Cyprien 2 11^{ème} AS66 Perpignan</p> <p><u>Solo libre</u> 1^{ère} Toulouse NS 1 (CRNA) 4^{ème} Toulouse NS 2 (CRNA) 6^{ème} CN St Cyprien 1 8^{ème} Montpellier NS 12^{ème} CN St Cyprien 2</p> <p><u>Score additionnel</u> 2^{ème} CN St Cyprien A 4^{ème} Montpellier NS 5^{ème} CN St Cyprien 2</p>

Résultats des clubs d'Occitanie en championnat de France – catégorie Senior et Toutes Catégories (plus de 15 ans)
6 médailles en N1 (2 en Or et 4 en bronze)

	Equipes TC	Combo TC	Highlight TC
Nationale 1	<u>Equipe technique</u> 1 ^{ère} CN St Cyprien 1 10 ^{ème} AS66 Perpignan <u>Equipe libre</u> Aucun représentant de la région	<u>Combo</u> 3 ^{ème} Toulouse NS	5 ^{ème} Toulouse NS 6 ^{ème} CN St Cyprien

	Duos Seniors	Solos Seniors
Nationale 1	<u>Duo technique</u> 1 ^{ère} Toulouse NS 1 (CRNA) 3 ^{ème} Toulouse NS 1 (CRNA) <u>Duo libre</u> 3 ^{ème} Toulouse NS 1 (CRNA) 7 ^{ème} Toulouse NS 2	<u>Solo technique</u> 3 ^{ème} Toulouse NS 1 (CRNA) 5 ^{ème} Montauban Nat 82 6 ^{ème} Toulouse NS 2 (CRNA) 9 ^{ème} Toulouse NS 3 (CRNA) <u>Solo libre</u> 4 ^{ème} Toulouse NS 1 (CRNA) 5 ^{ème} Toulouse NS 2 (CRNA) 6 ^{ème} Toulouse NS 3 (CRNA) 7 ^{ème} Toulouse NS 4 (CRNA)

Remarque :

Les clubs ne présentent pas nécessairement de ballet à toutes les épreuves, particulièrement en senior et en Toutes Catégories (plus de 15 ans).

Résultats des clubs d'Occitanie en duo mixte

5 médailles en N1 (2 en Or, 2 en argent et 1 en bronze) et 2 médailles en N2 (1 en or et 1 en argent)

	Duo mixte Jeune	Duos mixtes Juniors	Duos mixtes seniors
Nationale	Pas d'épreuve mixte organisée à ce niveau	Pas d'épreuve mixte organisée à ce niveau	<p><u>Duo technique mixte</u></p> <p>1^{er} Toulouse NS 2^{ème} CN St Cyprien 1 3^{ème} Montauban Nat 82</p> <p><u>Duo libre mixte</u></p> <p>1^{er} Toulouse NS 2^{ème} CN St Cyprien 1</p>
Nationale	Aucun duo mixte engagé	<p><u>Duo technique mixte</u></p> <p>1^{er} CN St Cyprien 1 2^{ème} Montauban Nat 82</p>	

Maeva MORINEAU
Cadre Technique Sportif

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – WATERPOLO

L'équipe technique régionale (ETR) de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée est intervenue à l'occasion de plusieurs événements durant la saison 2017 / 2018. Ses missions ont eu trait, essentiellement à la mise en place et au suivi des championnats ; à la formation des officiels ; celle des entraîneurs ; enfin à la mise en place du programme des sélections garçons U13 et U15, leur suivi sur toute la saison, leurs déplacements, leurs préparations, et leurs encadrements en compétition.

1. Mise en place et suivi des championnats.

- Alexandre DIETRICH, (TARBES).
- Carlos FERNANDEZ, (ALBI).
- Joseph BRITTO, (CTS).
- Tous les entraîneurs concernés par les différents championnats.

2. Formation des officiels.

- Yvan CHABOUD, (SETE).
- Laurent BOUZY, (MONTPELLIER).
- Nicolas SORINCA, (SN).
- Carlos FERNANDEZ, (ALBI).
- Sébastien DREVET, (ex SDNT).
- Rodolphe DAVID, (SN).

3. Formation des entraîneurs.

- Joseph BRITTO, (CTS).

4. Sélections U13 et U15.

- Jean-Marie APPENZELLER, (SETE).
- Charles Albert HAEMMER, (TOULOUSE).
- Joseph BRITTO, (CTS).

5. Coordination générale des actions et des articulations avec l'IRSO.

- Carlos FERNANDEZ, (ALBI).
- Joseph BRITTO, (CTS).

Joseph BRITTO
Conseiller Technique Régional

RECOMPENSES FEDERALES

Jacqueline LACAZE	Médaille d'Or	Montauban Natation 82
David AUBRY	Médaille de Vermeil	Montpellier Métropole Natation
Richard LAGRAVE	Médaille de Vermeil	ASPTT Montpellier Natation
Assia TOUATI	Médaille de Vermeil	Dauphins du TOEC
Marie WATTEL	Médaille de Vermeil	Montpellier Métropole Natation
Patrick CLERC	Médaille d'Argent	Toulouse Nat Synchro
Coralie DOBRAL	Médaille d'Argent	Canet 66 Natation
Didier MESLET	Médaille d'Argent	Cahors Natation
Michel COLOMA	Médaille de Bronze	Dauphins du TOEC
Gilles MICHEL	Médaille de Bronze	CN Atlantie
Jean-Pierre PLANQUES	Médaille de Bronze	Albi Sports Aquatiques
Patrick PUYRENIER	Médaille de Bronze	Sète Natation EDD
Michel BARDOU	Diplôme de Reconnaissance	Canet 66 Natation
Valentin BARRAU	Diplôme de Reconnaissance	Montauban Natation 82
Sébastien FEIGNA	Diplôme de Reconnaissance	Avenir Muret Natation
Michaël KARGBO	Diplôme de Reconnaissance	ASPTT Grand Toulouse
Karine LAFFONT-ESTEVE	Diplôme de Reconnaissance	CN Castelnaudary
Christine LALE	Diplôme de Reconnaissance	Colomiers Natation Synchronisée
Christine MAZIERE	Diplôme de Reconnaissance	Nautic Club Nîmes
Sophie NEGUERUELA	Diplôme de Reconnaissance	CN Cugnaux
Christine PESTEIL	Diplôme de Reconnaissance	SN Saint-Céré
Jean PEYRAUD	Diplôme de Reconnaissance	CN Lunel
Christophe SPILLIAERT	Diplôme de Reconnaissance	Montpellier Waterpolo

Jean-Jacques BEURRIER
Commission des Récompenses Fédérales

RECOMPENSES REGIONALES

Pascale BARO

Kristelle CABROL

Nicholas CHANAL

David INVERNON

Christian JOBELOT

Francisco JURADO

Corinne UTARD

Eveil Mende Natation

US Colomiers Natation Sportive

NC Nîmes

Thuir Natation

Splach Natation

Diplôme de Reconnaissance

CN Balma

Henri BERGERET

Défi des Récompenses Régionales

ELECTIONS DES DELEGUES

- **Candidature au titre des Comités Départementaux**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Dominique TRAIN Henri BERGERET	Gérard BOULOUNAUD

- **Candidature au titre des clubs de 700 licences et plus en 2017-2018**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Sébastien LETRILLARD	Philippe JAMET

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR

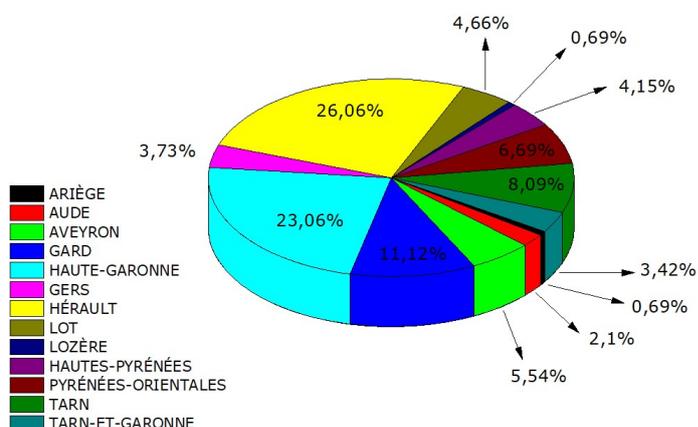
- **Candidature**

Dominique Train

STATISTIQUES DES LICENCES

1. Répartition des licences par départements.

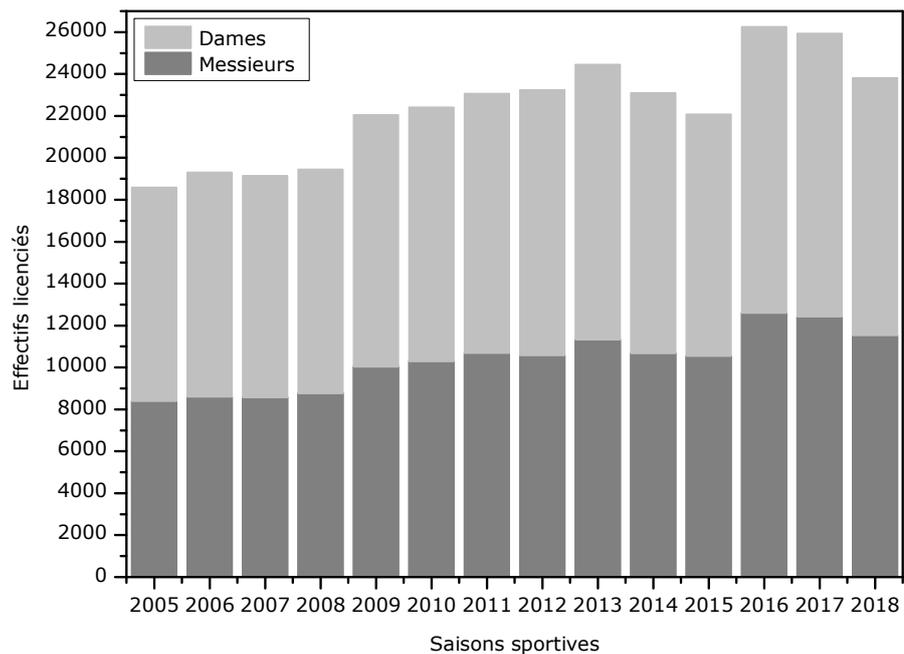
	2015-16	2016-17	2017-18	Variation
ARIÈGE	542	381	165	-56,69%
AUDE	746	676	502	-25,74%
AVEYRON	2066	1712	1322	-22,78%
GARD	2496	2716	2653	-2,32%
HAUTE-GARONNE	5889	5749	5503	-4,28%
GERS	876	930	890	-4,30%
HÉRAULT	6517	6368	6219	-2,34%
LOT	1234	1183	1113	-5,92%
LOZÈRE	195	253	165	-34,78%
HAUTES-PYRÉNÉES	1169	1311	990	-24,49%
PYRÉNÉES-ORIENTALES	1653	1741	1596	-8,33%
TARN	2074	2092	1930	-7,74%
TARN-ET-GARONNE	852	859	817	-4,89%
OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	26309	25971	23865	-8,11%



Répartition des licences par département (saison 2017-2018)

2. Evolution des licences par saison.

Saison	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectifs Dames	10203	10708	10572	10688	12009	12122	12367	12673	13127	12416	11528	13660	13505	12311
Effectifs Messieurs	8393	8605	8567	8766	10032	10288	10694	10575	11318	10680	10547	12599	12421	11554
Total	18596	19313	19139	19454	22041	22410	23061	23248	24445	23096	22075	26259	25926	23865



Evolution des licences sur le territoire régional depuis 2005

3. Répartition des licences par clubs.

	2015-16	2016-17	2017-18
AASS SECTION NATATION AGDE	200	190	130
AC DE LA GARDONNENQUE	10	9	13
AC TRÈBES	40	44	35
ALBI NATATION	411	380	334
AN ST-GILLES	324	352	328
AQUA ET SYNCHRO 66	284	324	239
AQUA SPORT ST-CYPRIEN	98	100	87
AQUALOVE SAUVETAGE MONTPELLIER	49	68	79
AQUATIC CLUB COURNON	147	173	177
AS LA VAGUE LODEVOISE	64	40	29
AS SALINDRES	238	261	307
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	85	104	68
ASC BÉZIERS NATATION	122	129	123
ASC ST JEAN-DE-VERGES	24	4	18
ASPTT MONTPELLIER	304	422	439
ASPTT TOULOUSE	357	333	266
ASSO SPORTIVE ISAE TOULOUSE	21	10	15
AVENIR MURET NATATION	618	708	694
BEUCAIRE TARASCON AC	537	636	609
BÉDARIEUX NAUTIC CLUB	205	172	175
C.N DE ST-AFFRIQUE	128	47	27

	2015-16	2016-17	2017-18
CA PÉZENAS	110	127	162
CAHORS NATATION	428	385	397
CANET 66 NATATION	678	717	631
CANIGOU VAL CADY NATATION		10	15
CARCASSONNE OLYMPIQUE		7	4
CASTRES SPORTS NAUTIQUES	207	275	224
CN ATLANTIE	104	137	55
CN AUCH	506	534	518
CN BALMA	240	267	241
CN BEZIERS MEDITERRANEE	516	511	552
CN CAPDENAC	238	70	0
CN CARCASSONNE	305	169	146
CN CASTELNAUDARY	100	103	36
CN CASTELSARRASIN	74	78	75
CN CERET	56	60	66
CN CÉVENNES ALÈS	372	372	391
CN CUGNAUX	216	259	297
CN DE CAUSSE ET VALLON	78	91	132
CN DE LA TENAREZE	51	36	31
CN FIGEAC	82	62	61
CN FLEURANCE	99	110	95
CN FONT-ROMEUEU-CERDAGNE	60	109	145
CN LANNEMEZAN	78	65	58
CN LIMOUX	76	136	69
CN LUNEL	907	775	677
CN MAZAMET AUSSILLON	125	99	90
CN MONTREAL	34	39	17
CN NARBONNE	154	124	127
CN PAMIER	332	267	69
CN PORTET-SUR-GARONNE	92	104	84
CN RAMONVILLE	84	141	15
CN ST-CYPRIEN	221	182	162
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	109	112	135
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	450	384	275
CNS ST-ESTÈVE	127	120	111
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	216	210	183
DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE	129	231	282
DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT	431	499	536
DAUPHINS DECAZEVILLE	137	194	10
DAUPHINS TOULOUSE OEC	1541	1093	1168

	2015-16	2016-17	2017-18
DOVLV PUY L'EVEQUE	194	154	136
DPPA DAUPHIN DE LOZERE	11	34	12
EAU CREATIVE GRAULHET	49	46	0
EN ALBI	168	147	140
ENTENTE BRETENOUX-BIARS	101	119	74
EP SEMEAC TARBES NAT	539	525	156
ESPADONS SOUILLAC NATATION	65	65	61
EVEIL MENDE NATATION	80	82	98
FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	261	204	67
GAILLAC NATATION	266	273	312
GOURDON NATATION	114	112	109
GRAND RODEZ NATATION	559	602	589
IG TOULOUSE	44	35	38
JS GRAMAT	163	189	199
LAFRANÇAISE NATATION	130	154	115
LANGUEDOC-ROUSSILON WP	20	20	13
LAUDUN L'ARDOISE A.C	275	258	192
LAVAU NATATION 81	304	348	321
LE BOULOU NATATION	88	42	67
LES DAUPHINS 1900 SETE		17	18
LÉZIGNAN-CORBIÈRES NATATION	22	24	22
LOURDES NATATION	109	136	153
MARSOUINS DU COMMINGES	341	303	215
MIREPOIX NATATION	6	26	37
MONTAUBAN NATATION	648	627	627
MONTPELLIER METROPOLE NATATION	997	1025	1043
MONTPELLIER NAT SYNCHRO	276	330	332
MONTPELLIER PAILLADE NATATION	1251	1183	1150
MONTPELLIER WATER-POLO	189	223	213
NAT ARIEGEOISE DE TARASCON	94	15	21
NAUTIC CLUB L'HERS	94	71	72
NAUTIC CLUB NÎMES	274	260	234
NC LE VIGAN	252	289	277
OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT	15	30	46
S OLYMPIQUE REVEL	84	44	42
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	86	69	20
SCN BLAGNAC	111	112	113
SDN DE TOURNEFEUILLE	596	594	507
SETE NATATION E.D.D	468	260	304

	2015-16	2016-17	2017-18
SN ST-CÉRÉ	87	97	76
SO BAGNOLS-MARCOULE	129	175	234
SO MILLAU N	476	324	289
SPLACH NATATION	220	250	246
SPORTING CLUB GRAULHET	476	459	461
STADE TOULOUSE NATATION	117	120	139
TARBES NAUTIC CLUB	314	354	341
THUIR NATATION	41	77	73
TOULOUSE ATHLETIC CLUB	117	121	177
TOULOUSE NAT SYNCHRO	168	172	186
TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO	380	365	352
US CARMAUX NATATION	68	65	48
US COLOMIERS NATATION	343	575	564

OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	26309	25971	23865
--	--------------	--------------	--------------

CALENDRIERS SPORTIFS 2018-2019

NATATION COURSE

Du Lundi 22 au Vendredi 26 Octobre 2018	Stage Pari 2024 Jeunes Font-Romeu (CREPS)
Le Samedi 10 Novembre 2018	Championnats Interclubs Toutes Catégories (lieu: Montauban)
Du Jeudi 15 au Dimanche 18 Novembre 2018	Championnats de France en bassin de 25 m (lieu: Montpellier)
Du Samedi 24 au Dimanche 25 Novembre 2018	Qualifications aux Championnats Régionaux (lieu: Alès et Muret)
Du Vendredi 21 au Dimanche 23 Décembre 2018	Championnats Régionaux Hiver 50m (lieu: Toulouse)
Du Samedi 26 au Dimanche 27 Janvier 2019	Meeting National Occitanie de Nîmes (lieu: Nîmes)
Du Vendredi 8 au Dimanche 10 Février 2019	1ère Etape Circuit Golden Tour "Camille Muffat" (lieu: Nice)
Du Vendredi 15 au Dimanche 17 Février 2019	Meeting National Occitanie de Montpellier (lieu: Montpellier)
Du Mardi 12 au Dimanche 17 Mars 2019	Championnats de France Juniors (lieu: Dunkerque)
Du Vendredi 22 au Dimanche 24 Mars 2019	2ème Etape Circuit Golden Tour "Camille Muffat" (lieu: Marseille)
Du Samedi 23 au Dimanche 24 Mars 2019	Coupe Occitanie des Départements (lieu: Albi)
Du Vendredi 29 au Dimanche 31 Mars 2019	Meeting National Occitanie de Toulouse (lieu: Toulouse)
Du Samedi 6 au Dimanche 7 Avril 2019	Finale du Trophée Occitanie (lieu: Toulouse)
Du Samedi 13 au Dimanche 14 Avril 2019	Championnats Régionaux Printemps 50m (lieu: Montpellier et Tarbes)
Du Mardi 16 au Dimanche 21 Avril 2019	Championnats de France Elite (lieu: Rennes)
Du Jeudi 2 au Dimanche 5 Mai 2019	Championnat de Nationale 2 (lieu: Montceau les Mines - Saint-Raphaël)
Du Samedi 8 au Dimanche 9 Juin 2019	Championnats Régionaux Jeunes (lieu: Alès et Castres)
Du Mardi 18 au Mercredi 19 Juin 2019	13ème Open de France (lieu: Chartres)
Du Samedi 29 Juin au Lundi 1er Juillet 2019	Championnats Régionaux Eté 50m (lieu: Canet en Roussillon)
Du Jeudi 11 au Dimanche 14 Juillet 2019	Championnats de France Jeunes "Lucien Zins" (lieu: Tarbes)
Du Samedi 20 au Mercredi 24 Juillet 2019	Championnats de France Eté Relève (lieu: Béthune)
Du Samedi 20 au Mardi 23 Juillet 2019	Championnats de France Eté Espoirs (lieu: Caen)

MAITRES

Le Dimanche 16 Décembre 2018	Championnats Régionaux Hiver des Maîtres (lieu: Auch, Nîmes)
Le Dimanche 10 Février 2019	Championnats Régionaux Interclubs des Maîtres (lieu: Cahors et Lunel)
Du Jeudi 7 au Dimanche 10 Mars 2019	25èmes Championnats de France Hiver Open des Maîtres (lieu: Dunkerque)
Du Samedi 6 au Dimanche 7 Avril 2019	6èmes Championnats de France Interclubs des Maîtres (lieu: Boulogne-Billancourt)
Du Jeudi 20 au Dimanche 23 Juin 2019	32èmes Championnats de France Eté Open des Maîtres (lieu: Chalon-sur-Saône)

EAU LIBRE

Le Samedi 26 Janvier 2019	28èmes Championnats de France Indoor 5km (lieu: Sarcelles)
Du Jeudi 23 au Dimanche 26 Mai 2019	28èmes Championnats de France Open Elite Eau Libre (lieu: Brive - Lac du Causse)
Le Lundi 10 juin 2019	Traversée en Relais (lieu : Nîmes)
Le Dimanche 23 Juin 2019	25èmes Championnats de France Open des Maîtres d'Eau Libre (lieu: Chalon-sur-Saône)
Le Dimanche 30 Juin 2019	Tournée EDF Aqua Challenge (lieu: Toulouse)
Le Dimanche 25 août 2019	100 ^{ème} Traversée de Sète (lieu : Sète)
Du Samedi 7 au Dimanche 8 Septembre 2019	Tournée EDF Aqua Challenge (lieu: Millau)

ACTIVITES ESTIVALES

Du Samedi 25 au Dimanche 26 Août 2018	22 ^{ème} Coupe de France de Natation Estivale et 1 ^{er} Critérium National de Natation Estivale (lieu : à définir)
---------------------------------------	--

NATATION ARTISTIQUE

Du Samedi 13 au Dimanche 14 Octobre 2018	Colloque National (lieu: Paris)
Le Dimanche 18 Novembre 2018	Synchronat (lieu: Nîmes)
Du Samedi 24 au Dimanche 25 Novembre 2018	N3 Automne (lieu: Montauban)
Le Samedi 8 Décembre 2018	Synchronat (lieu: Colomiers)
Le Dimanche 9 Décembre 2018	Synchronat (lieu: Sète)
Du Jeudi 13 au Dimanche 16 Décembre 2018	Championnats de France Hiver (lieu: Angers)
Du Samedi 19 au Dimanche 20 Janvier 2019	Synchronat (lieu: Montauban)
Le Samedi 9 Février 2019	Synchronat (lieu: Toulouse)
Le Dimanche 10 Février 2019	Synchronat (lieu: Saint-Cyprien)
Du Samedi 23 au Dimanche 24 Février 2019	Championnats Régionaux Juniors (lieu: Montpellier-Cournonterral)
Du Vendredi 1 ^{er} au Dimanche 3 Mars 2019	Open de France (lieu: Montreuil)
Du Samedi 16 au Dimanche 17 Mars 2019	N3 Juniors (lieu: Montpellier)
Le Samedi 23 Mars 2019	Synchronat (lieu: Cahors)
Le Dimanche 24 Mars 2019	Synchronat (lieu: Nîmes)
Du Lundi 1 ^{er} au Dimanche 7 Avril 2019	Championnats de France N2 et N1 Juniors (lieu: Angers)
Du Samedi 13 au Dimanche 14 Avril 2019	Championnats Régionaux Jeunes (lieu: Colomiers)
Du Samedi 4 au Dimanche 5 Mai 2019	N3 Jeunes (lieu: Saint-Cyprien)
Du Samedi 11 au Dimanche 12 Mai 2019	Championnats Régionaux Avenirs et Toutes Catégories (lieu: Sète)
Du Samedi 18 au Dimanche 19 Mai 2019	Challenges Régionaux (lieu: Narbonne)
Du Lundi 20 au Dimanche 26 Mai 2019	Championnats de France N2 et N1 Jeunes (lieu: à déterminer)
Le Dimanche 2 Juin 2019	Synchronat (lieu: Pézénas)
Du Samedi 8 au Dimanche 9 Juin 2019	N3 Avenirs, Séniors et Toutes Catégories (lieu: Perpignan)
Du Samedi 15 au Dimanche 16 Juin 2019	Challenge IRSO A/B Avenirs, Jeunes, Toutes Catégories (lieu: Poitiers)
Du Mercredi 26 au Vendredi 28 Juin 2019	Finale Nationale Avenirs et Jeunes (lieu: Schiltingheim)
Du Samedi 29 au Dimanche 30 Juin 2019	Championnat de France Séniors et Toutes Catégories (lieu: Schiltingheim)
Du Dimanche 7 au Jeudi 11 Juillet 2019	Stage régional de détection (lieu: à déterminer)
Du Mercredi 24 au Dimanche 28 Juillet 2019	Comen Cup (lieu: Genève)

WATERPOLO

Le Samedi 1 ^{er} Décembre 2018	[N4 Excellence] - Tarbes NC/Stade Toulousain 2
Le Samedi 1 ^{er} Décembre 2018	[N3] - USB Bordeaux/Stade Toulousain
Le Samedi 8 Décembre 2018	[N4 Excellence] - SDN Tournefeuille/Stade Toulousain 3
Le Samedi 8 Décembre 2018	[N4 Excellence] - Albi SA/EN Perpignan
Le Samedi 8 Décembre 2018	[N3] - Stade Toulousain/Melle
Le Dimanche 9 Décembre 2018	[N4 Excellence] - EN Perpignan/Albi SA
Le Samedi 15 Décembre 2018	[N4 Excellence] - Stade Toulousain 3/Stade Toulousain 2
Le Samedi 15 Décembre 2018	[N3] - Stade Toulousain/Niort
Le Dimanche 16 Décembre 2018	[N4 Excellence] - SDN Tournefeuille/Albi SA
Le Dimanche 16 Décembre 2018	[N4 Excellence] - EN Perpignan/Montpellier WP
Le Samedi 12 Janvier 2019	[N3] - Stade Toulousain/USB Bordeaux
Le Samedi 26 Janvier 2019	[N3] - ASPTT Limoges 2/Stade Toulousain
Le Samedi 2 Février 2019	[N3] - Stade Toulousain/ASPTT Limoges 1
Le Samedi 16 Février 2019	[N3] - ASPTT Limoges/Stade Toulousain
Du Samedi 2 au Dimanche 3 Mars 2019	Tournoi international de Toulouse
Le Samedi 23 Mars 2019	[N3] - Stade Toulousain/ASPTT Limoges 2

DATES INSTITUTIONNELLES

2 mars 2019	Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation à Montpellier
Du vendredi 26 au samedi 27 avril 2019	Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation à Bordeaux

CALENDRIERS DEPARTEMENTAUX 2018-2019

ARIEGE

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
14/10/2018	Meeting demi-fond	Pamiers	Juniors/Séniors
20/10/2018	Meeting demi-fond	HG (<i>Colomiers</i>)	Jeunes
11/11/2018	Interclubs poule départementale (+ surplus clubs H-G)	Pamiers	TC
17 et 18/11/18	Championnat départemental d'hiver	Mirepoix	Juniors/Séniors
09/12/2018	Meeting sprint	HG (<i>Portet</i>)	Jeunes
27/01/2019	Qualification Trophée Occitanie #1	Foix	Jeunes
03/02/2018	Championnat départemental de printemps	St-Girons	Juniors/Séniors
17/02/2019	Qualification Trophée Occitanie #2	Pamiers	Jeunes
10/03/2019	Qualification Trophée Occitanie #3	Foix	Jeunes
05/05/2019	IC Avenir	HG (<i>Balma</i>)	Avenir
19/05/2019	Championnat départementale des Jeunes	HG (<i>Toulouse</i>)	Jeunes
26/05/2019	IC Jeunes	Pamiers	Jeunes
15 et 16/06/19	Championnat départemental d'été (Trophée Ariégeois)	Pamiers	Juniors/Séniors
23/06/2019	Grand Prix du Conseil Départemental 31	Toulouse	Jeunes
Tests ENF			
14/10/2018	Pass'compétition	Pamiers	TC
22 au 26/10/18	Stage pluridisciplinaire #1 + Pass'sport de l'eau	Club support	TC
10/03/2019	Pass'compétition	Foix	TC
22/04 au 26/04/19	Stage pluridisciplinaire #2 + Pass'sport de l'eau	Club support	TC
16/06/2019	Pass'compétition	Pamiers	TC
Compétitions Maîtres			
18/11/2018	Championnats départemental d'hiver	Foix	Maîtres
03/02/2018	Championnat départemental de printemps	Mirepoix	Maîtres
15 et 16/06/19	Championnat départemental d'été (Trophée Ariégeois)	Pamiers	Maîtres

AUDE

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
14/10/2018	Animation	Narbonne	Avenirs / Jeunes
11/11/2018	IC toutes cat	Carcassonne	TC
17 et 18/11/18	Chpts Départementaux	Castelnaudary	Jeunes et +
16/12/2018	Animation	Castelnaudary	Avenirs / Jeunes
03/02/2019	Trophée 4N	Limoux	Avenirs / Jeunes
10/02/2019	Animation	Carcassonne	Jeunes et +
24/02/2019	Trophée complet	Trèbes	Avenirs / Jeunes
17/03/2019	Trophées 4N + complet	Narbonne	Jeunes
11/05/2019	IC Avenirs	Castelnaudary	Avenirs
12/05/2019	IC Jeunes	Limoux	Jeunes
26/05/2019	Chpts Départementaux	Carcassonne	Jeunes
16/06/2019	Challenge Marceau Gay	Castelnaudary	Avenirs
22 et 23/06/19	Championnats Départementaux	Narbonne	Jeunes et +
Tests ENF			
14/10/2018	Pass'sport de l'eau + Pass'compétition	Narbonne	
16/12/2018	Pass'sport de l'eau + Pass'compétition	Castelnaudary	
03/02/2019	Pass'compétition	Limoux	
24/02/2019	Pass'compétition	Trèbes	
16/06/2019	Pass'compétition	Castelnaudary	

AVEYRON

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
20-oct-18	Challenge d'Automne du Conseil départemental de l'Aveyron	Millau	Ave.
21-oct-18	Challenge d'Automne du Conseil départemental de l'Aveyron	Millau	Jeu - Jun - Sen
11-nov-18	Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m	Rodez	Ttes catégories
08-déc-18	Challenge d'Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron	Villefranche	Ave
09-déc-18	Challenge d'Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron	Villefranche	Jeu - Jun - Sen
02-févr-19	Challenge d'Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron	Onet	Ave
03-févr-19	Challenge d'Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron	Onet	Jeu - Jun - Sen
24 fév. 19	Challenge d'Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron	Saint-Affrique	Jeu - Jun - Sen
21-avr-19	Interclubs Avenirs et Jeunes	Capdenac	Ave - Jeu
12-mai-19	Challenge de Printemps du Conseil Départemental de l'Aveyron	Onet	Ave - Jeu
23-juin-19	Challenge d'Eté du Conseil Départemental de l'Aveyron	Saint-Affrique	Jeu - Jun - Sen
Meeting clubs			
7-8-9 juin 19	6 ^{ème} meeting de l'amitié de la ville de Millau (bassin de 50m)	Millau	Ave.-Jeu.-Jun.-Sen.
Tests ENF			
20-oct-18	Pass'sport de l'eau (1) - 12h-14h30	Millau	
02-févr-19	Pass'sport de l'eau (2) - 12h-14h30	Onet	
11-mai-19	Pass'sport de l'eau (3) - 13h-15h30	Onet	
21-22 oct 18	Pass'compétition (1)	Millau	
11-nov-18	Pass'compétition (2)	Rodez	
8-9 dec 18	Pass'compétition (3)	Villefranche	
2-3 fév 19	Pass'compétition (4)	Onet	
21-avr-19	Pass'compétition (5)	Capdenac	
12-mai-19	Pass'compétition (6)	Onet	
Compétitions Maîtres			
8 dec 18	Challenge du conseil départemental - 19h	Villefranche	Maîtres
02-févr-19	Challenge du conseil départemental - 19h	Onet	Maîtres
11-mai-19	Challenge du conseil départemental - 19h	Onet	Maîtres
08-juin-19	6 ^{ème} meeting de l'amitié de la ville de Millau (bassin de 50m)	Millau	Maîtres

GARD

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
06.10.2018	1er meeting du Gard	ALES	Juniors-Seniors
13.10.2018	Journée sprint des jeunes	LAUDUN	Jeunes
20.10.2018	Chpts du Gard	ALES	Juniors-Seniors
21.10.2018	Chpts du Gard	NÎMES	Juniors-Seniors
11.11.2018	Interclubs TC	ALES	TC
17.11.2018	Triathlon étape 1 avenir	ALES	Avenir
08.12.2018	Triathlon étape 2 avenir	LAUDUN	Avenir
16.12.2018	Qual. 1 trophée Occitanie	BEUCAIRE	Jeunes
26 et 27.01.2019	Meeting national Occitanie	NÎMES	TC
03.02.2019	Qual. 2 trophée Occitanie	NÎMES	Jeunes
10.02.2019	Qual. 3 trophée Occitanie	ALES	Jeunes
24.03.2019	Animation avenir	BEUCAIRE	Avenir
30.03.2019	2e meeting du Gard	NÎMES	Jeunes/ Juniors-Seniors
14.04.2019	Quadrathlon avenir	BEUCAIRE	Avenir
12.05.2019	IC jeunes et IC avenir	ALES	Jeunes/ Avenir
26.05.2019	Chpts du Gard des jeunes	BEUCAIRE	Jeunes
15.06.2019	Chpts du Gard	LAUDUN	Juniors-Seniors
23.06.2019	Challenge sprint du Gard	VILLENEUVE LES AVIGNON	Jeunes/ Avenir
Compétitions Maîtres			
19.01.2019	Chpts du Gard	LAUDUN	Maîtres
11.05.2019	Meeting national du Gard	NÎMES	Maîtres
Tests ENF			
06.10.2018	Pass'compétition	ALES	
13.10.2018	Pass'compétition	LAUDUN	
17.11.2018	Pass'compétition	NÎMES	
08.12.2018	Pass'compétition	LAUDUN	
16.12.2018	Pass'compétition	BEUCAIRE	

GARD (SUITE)

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Tests ENF			
03.02.2019	Pass'compétition	NÎMES	
10.02.2019	Pass'compétition	ALES	
24.03.2019	Pass'compétition	BEUCAIRE	
14.04.2019	Pass'compétition	BEUCAIRE	

HAUTE-GARONNE

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
20/10/2018	Meeting demi-fond	Colomiers	Jeunes
12/11/2018	IC	Toulouse A. JANY	TC
17-18/11/2018	Champ. départ. hiver 25m	Toulouse A. JANY et/ou Portet	Juniors/Séniors
01/12/2018	Médailles du TOAC #1	Toulouse Léo Lagrange	Avenirs/Jeunes
09/12/2018	Meeting Sprint	Portet	Jeunes
26/01/2019	Trophées Paule LACOSTE #1	Toulouse Nakache	Avenirs
27/01/2019	Qualification Trophée Occitanie #1	Toulouse A. JANY	Jeunes
02/02/2019	Médailles du TOAC #2	Toulouse Léo Lagrange	Avenirs/Jeunes
03/02/2019	Meeting Départemental	Toulouse Léo Lagrange	Juniors/Séniors
16/02/2019	Trophées Paule LACOSTE #2	Toulouse Nakache	Avenirs
17/02/2019	Qualification Trophée Occitanie #2	Toulouse A. JANY	Jeunes
09/03/2019	Trophées Paule LACOSTE #3	Toulouse Nakache	Avenirs
10/03/2019	Qualification Trophée Occitanie #3	Toulouse A. JANY	Jeunes
16-17/03/2019	Champ. départ. printemps 50m	Toulouse Léo Lagrange	Juniors/Séniors
05/05/2019	IC Avenirs (CD31+09)	Balma	Avenirs
18/05/2019	Finales Médailles du TOAC	Toulouse Léo Lagrange	Avenirs/Jeunes
19/05/2019	Championnat départementale des Jeunes	Toulouse Léo Lagrange	Jeunes
26/05/2019	IC Jeunes (CD09+31)	Pamiers	Jeunes
15-16/06/2019	Championnat départemental d'été (CD09+31)	Pamiers	Juniors/Séniors
22 ou 23/06/2019	Grand Prix du Conseil Départemental 31	Toulouse Léo Lagrange	Avenirs/Jeunes
Compétitions Maîtres			
02/12/2018	Champ. départ. Maîtres #1	Balma	Maîtres
14/04/2017	Champ. départ. Maîtres #2	Balma	Maîtres
01/06/2019	10èmes Meeting National des Maîtres de TLSE	Toulouse Léo Lagrange	Maîtres
Tests ENF			
02/12/2019	ENF2 & ENF3	Balma	
14/04/2019	ENF2 & ENF3	Balma	

GERs et HAUTES-PYRENEES

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
11/11/2018	Interclubs CD65-32 Toutes Catégories	LOURDES	TOUTES CATEGORIES
18/11/2018	Championnat CD65-32	BAGNERES	JUNIORS et +
24/11/2018	Circuit Jeunes Etape 1 "Sprints"/ TOAC 1	SEMEAC	JEUNES / AVENIRS
01/12/2018	Challenge Espoir Etape 1	TARBES Laub	AVENIRS
15/12/2018	Circuit Jeunes Etape 2 "1/2 fond et 4N"	SEMEAC	JEUNES
19/01/2019	Challenge Espoir Etape 2	TARBES Laub	AVENIRS
20/01/2019	Meeting Qualificatif CD65-32	LOURDES	JUNIORS et +
20/01/2019	Trophées Jeunes Etape 1 / TOAC 2	LOURDES	JEUNES / AVENIRS
24/02/2019	Trophées Jeunes Etape 2	BAGNERES	JEUNES
16/03/2019	Challenge Espoir Etape 3	TARBES Laub	AVENIRS
17/03/2019	Meeting Qualificatif CD65-32	AUCH	JUNIORS et +
17/03/2019	Trophées Jeunes Etape 3	AUCH	JEUNES
21/04/2019	Interclubs CD65-32 Jeunes et Avenir	LANNEMEZAN	JEUNES / AVENIRS
18-19/05/2019	Meeting de Tarbes b:50m	TARBES P.B	TOUTES CATEGORIES
26/05/2019	Championnat CD65-32 Juniors et +	BAGNERES	JUNIORS et +
26/05/2019	Championnat CD65-32 Jeunes	BAGNERES	JEUNES
15/06/2019	Finales du Challenge Espoir	SEMEAC	AVENIRS
Compétitions Maîtres			
01/06/2019	Meeting Master	BAGNERES	Master
27/04/2019	Meeting de Lourdes	Lourdes	Jeunes et +

HERAULT

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
21/10/2018	1er circuit Hérault Juniors OPEN	Béziers	Juniors
20/10/2018	Journée 1/2 fond	Montpellier- Piscine Nakache	Juniors/ Seniors
11/11/2018	Interclubs Toutes Catégories - Poule départementale Hérault	Lattes	Toutes catégories
17/11/2018	Championnats départementaux 25m Hiver	LUnel	Juniors/Seniors
02/12/2018	1er circuit Hérault JEUNES - Trophée nageur complet	Montpellier- Piscine Nakache	Jeunes
16/12/2018	Journée Hérault Avenirs	Clermont- l'Hérault	Avenirs
27/01/2019	2ème circuit Hérault JEUNES - Nageur complet	Béziers et Lunel	Jeunes
03/02/2019	2ème circuit Juniors OPEN de l'Hérault	Clermont l'Hérault	Juniors OPEN
10/02/2019	1er circuit Hérault Avenirs (sans ENF3)	Cournonterral	Avenirs (plus passage ENF3)
10/02/2019	1er plot Natathlon Avenirs Hérault	Cournonterral	Avenirs
17/02/2019	3ème circuit Hérault JEUNES - Nageur complet	Montpellier- Piscine Nakache	Jeunes
17/03/2019	2ème circuit Avenirs Hérault (sans ENF3)	Montpellier- Piscine Nakache	Avenirs (plus passage ENF3)
17/03/2019	2ème plot Natathlon Avenirs Hérault	Montpellier- Piscine Nakache	Avenirs
24/03/2019	3ème circuit Juniors OPEN de l'Hérault	Montpellier- Piscine Neptune	Juniors OPEN
06/05/2019	3ème circuit Avenirs Hérault (sans ENF3)	Béziers	Avenirs (plus passage ENF3)
06/05/2019	3ème plot Natathlon Avenirs Hérault	Béziers	Avenirs
12/05/2019	4ème circuit JUNIORS OPEN de l'Hérault	Sète -Piscine Biascamano	Juniors OPEN
12/05/2019	1er Meeting Hérault Trophée 4 nages	Montpellier Antigone	Jeunes
19/05/2019	Inter-clubs Avenirs	Montpellier- Piscine Nakache	Avenirs
26/05/2019	Inter-clubs JEUNES 34	Lunel	Jeunes

HERAULT (SUITE)

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Maîtres			
24/11/2018	1ère soirée des Maîtres OPEN de l'Hérault	Sète	Maîtres
26/01/2019	2ème soirée des Maîtres OPEN de l'Hérault	Béziers	Maîtres
30/03/2019	Inter-clubs des Maîtres de l'Hérault OPEN	Montpellier- Piscine Nakache	Maîtres
Tests ENF			
02/12/2018	ENF3	Montpellier- Piscine Neptune	
03/02/2019	ENF3	Servian	
10/02/2019	ENF3	Cournonterral	
17/03/2019	ENF3	Montpellier- Piscine Nakache	

LOT ET TARN-ET-GARONNE

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
21/10/2018	Circuit Départemental 1	CAHORS	Toutes catégories
10/11/2018	INTERCLUBS REGIONAUX	MONTAUBAN	Toutes catégories
11/11/2018	Interclubs DEPARTEMENTAUX	MONTAUBAN	Toutes catégories
08/12/2018	1 ^{ère} Animations Avenir	MONTAUBAN	Avenirs
09/12/2018	Pentathlon	CAHORS	Avenirs, jeunes, juniors/séniors
03/02/2019	Circuit départemental 2	MONTAUBAN	Juniors séniors
	Plot du nageur complet		Jeunes et Avenirs
16/03/2019	2 ^{ème} Animations Avenir	CAHORS	Avenirs
17/03/2019	Plot du 4 nageurs	MONTAUBAN	Jeunes et Avenirs
24/03/2019	Circuit départemental 3	CAHORS	Juniors séniors
12/05/2019	Interclubs Jeunes, Avenirs, Juniors-séniors	CAHORS	Jeunes
			Avenirs
			Juniors-Séniors
25/05/2019	3 ^{ème} Animations Avenir	MONTAUBAN	Avenirs
26/05/2019	Championnats départementaux	MONTAUBAN	Jeunes et Avenirs
08/06/2019	Challenge des 50m	Castelsarrasin	Toutes catégories
Compétitions Maîtres			
09/12/2018	Pentathlon	CAHORS	Maitres
24/03/2019	Circuit départemental	MONTAUBAN	Maitres
26/05/2019	Championnat départemental	MONTAUBAN	Maitres
Tests ENF			
21/10/2018	ENF 3	CAHORS	
11/11/2018	ENF 3	MONTAUBAN	
09/12/2018	ENF 3	CAHORS	
03/02/2019	ENF 3	MONTAUBAN	
17/02/2019	ENF 1 et 2	MONTAUBAN	
17/03/2019	ENF 3	MONTAUBAN	
24/03/2019	ENF 3	CAHORS	

LOT ET TARN-ET-GARONNE (SUITE)

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Tests ENF			
12/05/2019	ENF 3	CAHORS	
26/05/2019	ENF 3	MONTAUBAN	
08/06/2019	ENF 3	Castelsarrasin	

PYRENEES-ORIENTALES

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
14/10/2018	MEETING SPRINT	FONT-ROMEUE	JEUNES ET +
21/10/2018	CIRCUIT AVENIRS J1	SAINT ESTEVE	AVENIRS
17 & 18/11/2018	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL HIVER	CANET	JEUNES ET JUNIORS ET +
09/12/2018	MEETING ½ FOND	CANET	JEUNES ET +
16/12/2018	CIRCUIT AVENIRS J2	SAINT ESTEVE	AVENIRS
13/01/2019	CIRCUIT AVENIRS J3	SAINT ESTEVE	AVENIRS
20/01/2019	QUALIF ALEX JANY	SAINT ESTEVE	JEUNES
10/02/2019	QUALIF ALEX JANY	CANET	JEUNES
17/03/2019	QUALIF ALEX JANY	CANET	JEUNES
17/03/2019	CIRCUIT AVENIRS J4	CANET	AVENIRS
14/04/2019	CIRCUIT AVENIRS J5 COUPE DE PRINTEMPS	SAINT ESTEVE	AVENIRS
02/06/2019	CIRCUIT AVENIRS J6	SAINT ESTEVE	AVENIRS
16/06/2019	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ÉTÉ	CANET	JEUNES ET JUNIORS ET +
23/06/2019	CHALLENGE DES ASPRES	THUIR	AVENIRS JEUNES JUNIORS ET +
Tests ENF			
14/10/2018	PASS'COMPETITION	FONT-ROMEUE	
21/10/2018	PASS'COMPETITION	SAINT ESTEVE	
16/12/2018	PASS'COMPETITION	SAINT ESTEVE	
13/01/2019	PASS'COMPETITION	SAINT ESTEVE	
17/03/2019	PASS'COMPETITION	CANET	
14/04/2019	PASS'COMPETITION	SAINT ESTEVE	
02/06/2019	PASS'COMPETITION	SAINT ESTEVE	
23/06/2019	PASS'COMPETITION	THUIR	

TARN

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
3-4 nov 18	Chpt Dép Hiver	MAZAMET	Juniors/Seniors
17-18 nov 18	Lucien-Zins dép 1	MAZAMET	Jeunes
11-nov 18	Interclubs TC	ALBI	TC
09-déc 18	Lucien-Zins dép 2	LAVAUUR	Jeunes
19-20 jan 19	Trophées 4N et nageur complet	CARMAUX	Jeunes
19-20 janvier 2019	Circuit Dep 1	CARMAUX	Jun/Sen
03-févr-19	Journée Graulhetoise	GRAULHET	TC
16-17 fév 19	Trophées 4N et nageur complet		Jeunes
16-17 fév 19	Circuit Dep 2		Jun/Sen
16-17 mars19	Trophées 4N et nageur complet		Jeunes
16-17 mars 19	Circuit Dep 3		Jun/Sen
12-mai 19	Interclubs	Graulhet	Avenir & Jeunes
25-26 mai 19	Chpt Dép jeunes		Jeunes
25-26 mai 19	Chpt Dép Jun/sen		Jun/Sen
15-16 juin 19	Meeting de Graulhet	Graulhet	TC
22-23 juin 19	Meeting de Gaillac	Gaillac	TC
Compétitions Maîtres			
17-18 nov 18	Chpt Dép Hiver Maitres	MAZAMET	Maitres
19-20 jan 19	Circuit Maitres 1	CARMAUX	Maitres
02 févr 19	Meeting Maitres	Graulhet	Maitres
03 févr 19	Journée Graulhetoise	Graulhet	TC
16-17 fév 19	Circuit Maitres 2		Maitres
16-17 mars 19	Circuit Maitres 3		Maitres
25-26 mai 19	Chpt Dép Maitres		Maitres
Tests ENF			
28 nov 18	ENF2	Albi, Castres, Gaillac	
16 déc 18	ENF2	Albi, Mazamet, Gaillac	

TARN (SUITE)

Dates	Dénominations	Lieux	Catégories
Tests ENF			
27 janv 19	ENF2	Albi, Castres, Gaillac	
27 mars 19	ENF2	Albi, Mazamet, Gaillac	
24 avr 19	ENF2	Albi, Castres, Gaillac	
22 mai 19	ENF2	Albi, Castres, Gaillac	
26 juin 19	ENF2	Albi, Mazamet, Gaillac	
3 nov 18	ENF3	Mazamet	
9 déc 18	ENF3	Lavaur	
19 jan 19	ENF3	Carmaux	
3 fév 19	ENF3	Graulhet	
16 fév 19	ENF3		
16 mars 19	ENF3		
12 mai 19	ENF3	Graulhet	
25 mai 19	ENF3		
22 juin 19	ENF3	Gaillac	

COMPTES ANNUELS 2018

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

ASSOCIATION LIGUE OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE DE NATATION

72 rue Riquet
31000 TOULOUSE
Tél.
Fax.
APE : 9312Z-
Siret : 34105732100026

Cegid
EXPERT

CABINET TIFFY EXPERTISE COMPTABLE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Montpellier

34200 SETE

Tél. 04 67 46 06 75

Fax. 04 67 74 43 79

Courriel. ctiffy@cabinet-tiffy.fr

Web.

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de Résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18
2. Détail des comptes	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	26

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/09/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION relatifs à l'exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 225 406
Total des ressources	1 290 302
Résultat net comptable (Excédent)	11 729

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SETE
Le 21/02/2019

MME TIFFY CHRISTELLE
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2018	Net au 31/08/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	567	567		
Immobilisations corporelles	439 078	176 992	262 086	193 293
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	439 645	177 559	262 086	193 293
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	1 148		1 148	1 247
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	47 982	8 490	39 492	52 001
Autres	104 406		104 406	315 085
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	816 096		816 096	872 761
Caisse	129		129	164
TOTAL ACTIF CIRCULANT	969 760	8 490	961 270	1 241 259
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 050		2 050	3 413
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	2 050		2 050	3 413
TOTAL GENERAL	1 411 455	186 049	1 225 406	1 437 965

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/08/2018	au 31/08/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 147	9 147
Ecart de réévaluation		
Réserves		461 031
Résultat de l'exercice	11 729	-176 967
Report à nouveau	731 561	447 497
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	752 437	740 708
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	58 792	71 231
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	811 229	811 939
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	181 091	223 862
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	33 500	151 594
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 081	119 635
Autres	54 072	32 670
TOTAL DETTES	205 654	303 900
Produits constatés d'avance	27 433	98 264
TOTAL GENERAL	1 225 406	1 437 965
(1) Dont à plus d'un an (a)	16 356	
Dont à moins d'un an (a)	216 731	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 669	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises	650 919	693 815
Production vendue (biens et services)	395 644	495 971
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	378 616	390 466
Cotisations		5 093
Autres produits	20 345	17 265
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 445 524	1 602 610
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises	454 013	463 407
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements	2 567	1 622
Variation des stocks (approvisionnements)	99	-1 247
Autres charges externes	776 572	943 905
Impôts, taxes et versements assimilés	4 579	5 496
Rémunérations du personnel	158 684	159 704
Charges sociales	69 194	64 773
Dotations aux amortissements	42 114	22 417
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	11	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 507 833	1 660 076
RESULTAT D'EXPLOITATION	-62 309	-57 466
PRODUITS FINANCIERS	540	6 831
CHARGES FINANCIERES	1 347	5 153
PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 077	17 851
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	564
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	223 862	85 396
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	181 091	223 862
EXCEDENT OU DEFICIT	11 729	-176 967

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LIGUE OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE DE NATATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 1 225 406 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 11 729 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/02/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus du Plan Comptable Général 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Il a été procédé, au cours de l'exercice, à un reclassement concernant le bâtiment 72 Rue Riquet à Toulouse.

Cet achat a été initialement comptabilisé sans tenir compte de la valorisation du terrain, élément non amortissable.

Compte tenu des surfaces de bureaux et parking ainsi que de l'historique de la valeur du terrain au m², la valeur comptable du bâtiment a été diminuée de 56 600€ correspondant à la valeur comptabilisée au 01/09/2017 pour le terrain.

Le plan d'amortissement du bâtiment a été corrigé des amortissements pratiqués à tort sur cette valeur depuis l'acquisition soit 18 942.89€ que l'on a porté en produit de l'exercice dans le compte de reprise sur dépréciation exceptionnelle.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	567			567
Immobilisations incorporelles	567			567
- Terrains		56 600		56 600
- Constructions sur sol propre	259 617		56 600	203 017
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	19 360			19 360
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 198	8 975		56 173
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		71 231		71 231
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 429	3 268		32 697
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	355 605	140 073	56 600	439 078
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	356 172	140 073	56 600	439 645

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		140 073		140 073
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		140 073		140 073
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		56 600		56 600
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		56 600		56 600

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	567			567
Immobilisations incorporelles	567			567
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	86 767	10 151	18 943	77 974
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	10 910	1 936		12 846
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 575	3 966		47 541
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		12 439		12 439
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 059	5 132		26 191
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	162 311	33 624	18 943	176 992
ACTIF IMMOBILISE	162 878	33 624	18 943	177 559

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 154 438 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 982	47 982	
Autres	104 406	104 406	
Charges constatées d'avance	2 050	2 050	
Total	154 438	154 438	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	6 431
Subvention à recevoir	103 849
Intérêts courus à recevoir	590
Total	110 869

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		8 490		8 490
Total		8 490		8 490
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		8 490		
Financières				
Exceptionnelles			18 943	

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 233 087 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 669	3 669		
- à plus de 1 an à l'origine	29 832	13 476	16 356	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 081	118 081		
Dettes fiscales et sociales	48 256	48 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 816	5 816		
Produits constatés d'avance	27 433	27 433		
Total	233 087	216 731	16 356	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 994			
(**) Dont envers les associés				

Un emprunt de 120 000€ a été contracté le 28 octobre 2010 à la Banque Populaire, remboursable sur une durée de 10 ans, pour l'acquisition du siège social. En garantie de cet emprunt, un privilège de prêteur de deniers de premier rang sans concurrence, à la hauteur de 120 000€ a été inscrit sur le bien immobilier.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	29 832	120 000	161 081
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	29 832	120 000	161 081

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	84 891
Dettes provis. pr congés à payer	13 316
Charges sociales - charges à payer	5 882
Etat - autres charges à payer	7 232
Total	111 320

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 050		
Total	2 050		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	27 433		
Total	27 433		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraire de certification des comptes de l'exercice précédent : 7 560 euros

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées dès leur notification d'attribution.

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
POLE FRANCE TOULOU		47 570	47 570	21 398	21 398
POLE FRANCE FONT R		176 292	176 292	159 693	159 693
Total		223 862	223 862	181 091	181 091

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements assortis de sûretés réelles	120 000
Autres engagements donnés	120 000
Total	120 000

Les engagements donnés correspondent à un privilège de prêteurs de deniers de premier rang sans concurrence, en garantie d'un emprunt de 120 000€ souscrit auprès de la Banque Populaire pour l'acquisition des locaux du Comité Midi Pyrénées de natation.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	296 000	
Prestations en nature	168 000	
Dons en nature		
Total	464 000	
Emplois		
Secours en nature	8 000	
Mise à disposition gratuite de biens et services	160 000	
Prestations		
Personnel bénévole	296 000	
Total	464 000	

Bénévolat :

Une estimation des heures de bénévolat a été effectuée, tenant compte de l'organisation des différentes Ligues, des réunions du comité directeur et du bureau, des réunions de commissions et du temps passé à l'administration de la Ligue.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 18 500 heures qui ont été valorisées à un taux horaire moyen, charges sociales comprises de 16€.

Autres informations

Prestations en nature :

Ces prestations correspondent à la mise à disposition des piscines lors des différentes compétitions qui ont été organisées.

Cette estimation fait ressortir un nombre de jours d'utilisation de 40 jours qui ont été valorisés à un coût journalier de 4 000€ pour la mise à disposition gratuite des piscines et 200€ pour le secours en nature.

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2018	Net au 31/08/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
205150 - LOGICIELS LR	566,99		566,99	566,99
280515 - LR AMORT. LOGICIELS		567,00	-567,00	-567,00
	566,99	567,00	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
211000 - Terrains	56 600,00		56 600,00	
213100 - BUREAUX 72 RUE RIQUET TOULOUSE	169 800,00		169 800,00	226 400,00
213120 - FRAIS ACQUISITION BUREAUX	33 217,13		33 217,13	33 217,13
213500 - Agencement constructions	19 360,13		19 360,13	19 360,13
215110 - MATERIELS HAUT NIVEAU	48 093,42		48 093,42	41 780,82
215111 - MATERIELS NATATION SYNCHRONISEE	5 417,42		5 417,42	5 417,42
215120 - MATERIEL POLE FRANCE	2 662,10		2 662,10	
218200 - Matériel de transport	71 230,68		71 230,68	
218310 - Matériel bureau informatique	10 555,27		10 555,27	7 287,34
218315 - MAT BUREAU LR	14 859,40		14 859,40	14 859,40
218330 - MATERIEL DE BUR ET INFORM POLE F	1 859,65		1 859,65	1 859,65
218400 - Mobilier	5 422,74		5 422,74	5 422,74
281310 - Amortis. bureaux 72 Rue Riquet		65 318,67	-65 318,67	-75 771,56
281312 - Amort frais acquisition bureau		12 655,79	-12 655,79	-10 994,94
281350 - AMORT. AGENC. CONSTRUCTION		12 846,40	-12 846,40	-10 910,38
281511 - AMORT. MAT H.N ET OUTIL		42 754,79	-42 754,79	-40 013,54
281512 - AMORT. MAT. NAT. SYNCHRO.		4 786,16	-4 786,16	-3 561,85
281820 - Amortis. matériel de transport		12 439,00	-12 439,00	
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		6 397,62	-6 397,62	-4 151,68
281831 - AMORT. MAT. BUREAU NAT. SYNCHRO.		14 475,58	-14 475,58	-12 906,73
281833 - AMORT.MAT INFORMATIQUE POLE		1 355,13	-1 355,13	-735,25
281840 - Amortis. mobilier		3 962,92	-3 962,92	-3 265,47
	439 077,94	176 992,06	262 085,88	193 293,23
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	439 644,93	177 559,06	262 085,87	193 293,22
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
320000 - Stocks d'autres approvisionnements	1 148,00		1 148,00	1 247,28
	1 148,00		1 148,00	1 247,28
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers	41 551,46		41 551,46	52 001,25
418100 - Usagers, produits non facturés	6 430,75		6 430,75	
491000 - Provis. dépréc. usagers et rattach.		8 490,00	-8 490,00	
	47 982,21	8 490,00	39 492,21	52 001,25
Autres				
401000 - Fournisseurs	320,40		320,40	
467000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	236,79		236,79	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2018	Net au 31/08/2017
468700 - Subvention à recevoir	103 848,50		103 848,50	315 085,00
	104 405,69		104 405,69	315 085,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)				
512110 - BANQUE POP. COURANT	67 759,35		67 759,35	
512170 - LIVRET ERFAN	52 343,03		52 343,03	50 155,49
512190 - BANQUE POP. LIVRET	459 184,36		459 184,36	505 924,10
512200 - BANQUE POLE FRANCE TOULOUSE	31 043,12		31 043,12	462,12
512210 - LIVRET POLE FRANCE TOULOUSE	20 220,49		20 220,49	51 737,22
512220 - BANQUE POLE ESPOIR FONT ROMEU	21 255,38		21 255,38	34 918,46
512240 - BANQUE POLE FRANCE FONT ROMEU	159 693,08		159 693,08	228 880,12
512260 - BANQUE POLE ESPOIR TOULOUSE	4 007,16		4 007,16	7,50
512600 - RM BQ POP. POLE FRANCE FONT ROMEU				29,47
518700 - Intérêts courus à recevoir	589,61		589,61	647,00
	816 095,58		816 095,58	872 761,48
Caisse				
531100 - Caisse en monnaie nationale	128,74		128,74	163,96
	128,74		128,74	163,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	969 760,22	8 490,00	961 270,22	1 241 258,97
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	2 050,32		2 050,32	3 412,81
	2 050,32		2 050,32	3 412,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	2 050,32		2 050,32	3 412,81
TOTAL GENERAL	1 411 455,47	186 049,06	1 225 406,41	1 437 965,00

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/08/2018	au 31/08/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif (SDR)	9 146,94	9 146,94
	9 146,94	9 146,94
Ecart de réévaluation		
Réserves		
106300 - LR RESERVES STATUTAIRES		229 915,45
106800 - LR Autres réserves réglementées		212 222,91
106810 - LR RESERVE RENOUV. INVESTISSEMENT		18 892,94
		461 031,30
Résultat de l'exercice	11 729,20	-176 967,10
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	731 561,26	447 497,06
	731 561,26	447 497,06
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	752 437,40	740 708,20
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions d'investissement	71 230,68	71 230,68
139100 - Subvention d'invest inscrite au CR	-12 439,00	
	58 791,68	71 230,68
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	811 229,08	811 938,88
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
194000 - Fonds dédiés sur subventions	181 090,69	223 862,25
	181 090,69	223 862,25
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
164000 - ACHATS BUREAUX RIQUET	29 831,72	42 825,50
512110 - BANQUE POP. COURANT		69 353,38
512130 - BANQUE POP. ERFAN	3 668,77	39 415,36
	33 500,49	151 594,24
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	33 189,98	67 031,02
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	84 890,88	52 604,22
	118 080,86	119 635,24
Autres		
411000 - Usagers	4 866,30	1 226,30
418100 - Usagers, produits non facturés		1 957,59
419700 - Usagers - autres avoirs	950,00	
421200 - REMU. INTERVENANTS ERFAN CEA	63,00	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	13 315,98	11 567,02

Bilan détaillé

	au 31/08/2018	au 31/08/2017
431200 - URSSAF CAE REGROUPEMENT DE CHARGES	21 763,58	9 200,25
438600 - Charges sociales - charges à payer	5 881,53	5 361,23
448600 - Etat - autres charges à payer	7 231,90	3 358,00
	54 072,29	32 670,39
TOTAL DETTES	205 653,64	303 899,87
Produits constatés d'avance		
487200 - PRODUITS CONSTATES D AVANCE	27 433,00	98 264,00
	27 433,00	98 264,00
TOTAL GENERAL	1 225 406,41	1 437 965,00

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
707000 - LICENCES PLEIN TARIF	448 541,45	256 787,30
707010 - LICENCES TARIF REDUIT	178 829,40	103 860,45
707020 - LICENCES TARIF SAVOIR NAGER	22 865,45	20 520,00
707114 - VENTES BUVETTES	682,45	1 236,50
707140 - LR LICENCES		311 395,95
707150 - LR LICENCES SN		15,00
	650 918,75	693 815,20
Production vendue (biens et services)		
706000 - PARTICIPATION STAGES P ESPOIR FR	3 307,40	41 904,76
706014 - PARTICIPATION FORMATION	87 284,42	74 718,08
706015 - LR PARTICIPATION FORMATION	2 234,50	16 116,50
706020 - PART.AG FEDERALE		336,52
706030 - PARTICIPATIONS ACTIONS REGIONALES	13 536,00	37 792,24
706031 - PART. CENTRE REGION. NAT.ARTISTIQUE	60 379,33	24 438,40
706051 - PARTICIPATIONS DIVERS		2 658,52
706052 - PART. IRSO		7 018,95
706053 - REMB.FRAIS OPCA	419,98	666,10
706060 - RISTOURNE FFN LICENCES		12 984,50
706070 - DROITS ENGAGEMENTS	167 910,25	100 658,00
706080 - LF ENG. NC		25 615,16
706090 - LR ENG. NAT. SYNCHRO.	28,00	2 115,00
706100 - POLE FRANCE FONT ROMEU	59 958,29	93 806,00
706200 - POLE ESPOIR FONT ROMEU		55 142,65
708100 - ABONNEMENT BULLETIN OFFICIEL	97,14	
708400 - LOCATION DIVERSES	488,86	
	395 644,17	495 971,38
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
740120 - LR SALAIRES		960,98
740130 - DIVERSES AUTRES CHARGES		1 936,45
741000 - Subventions CNDS	107 350,00	152 615,00
741010 - PARTENARIAT BP OCCITANE	4 000,00	
741020 - SUB.CONSEIL REGIONAL	40 000,00	51 487,00
741040 - SUB. DISPOSITIF J APPRENDS A NAGER	36 732,00	23 210,00
741041 - SUBV FFN AIDE DEVELOP TERRITORIAL	11 154,50	
741042 - SUBV FFN NAT ESTIVALE	770,00	
741050 - FFN POLE FRANCE TOULOUSE	75 140,00	70 280,00
741051 - FFN POLE FRANCE FONT ROMEU	75 140,00	22 382,32
741060 - FFN POLE ESPOIR TOULOUSE	5 833,50	5 499,83
741061 - FFN POLE ESPOIR FONT ROMEU	5 833,50	
741070 - SUB. POLE ESPOIR FONT ROMEU		23 666,50
741080 - SUB. CONSEIL GEN. MEETING		15 000,00
741090 - SUB. FFN POLE ESPOIR NS/NC		4 375,00
741093 - SUB DIVERSES NAT. ESTIVALE		2 310,00
741100 - SUBV. FFN NFS	4 152,05	
742130 - IRSO AIDE AUX ORGANISATIONS		7 200,00
742140 - PARTENARIAT DIVERS	12 510,85	9 543,41
	378 616,40	390 466,49
Cotisations		
756101 - LR ORGANISATIONS MANIF SPORT. FEDER		4 817,79

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017
756202 - LR TAXE APPRENTISSAGE		275,00
		5 092,79
Autres produits		
754000 - DONS	19 877,00	18 114,25
754100 - LR FRAIS DE COMMUNICATION		82,00
758100 - PRODUITS DIVERS LIGUE	131,52	701,13
758823 - LR DSA FORMATION 1ER SECOURS		-2 855,00
758824 - LR AIDES AUX CLUBS		1 222,15
791120 - TRANSFERT CHARGES FORMATIONS	336,00	
	20 344,52	17 264,53
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 445 523,84	1 602 610,39
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
607080 - ACHAT IMPRIMES	225,00	
607081 - ACHATS VETEMENTS NAT. SYNCHRO.	1 586,00	
607084 - ACHATS DIVERS COUPE FRANCE REGIONS	13 209,29	9 133,60
607090 - ACHATS TEE SHIRTS ET DIVERS	10 215,98	1 717,36
607110 - ACHATS LICENCES TARIF SAVOIR NAGER	19 699,20	14 003,20
607120 - ACHATS LICENCES TARIF REDUIT	122 235,00	70 860,80
607130 - ACHAT LICENCES PLEIN TARIF	284 120,00	165 693,60
607140 - LR LICENCES		201 498,00
607170 - ENGAGEMENTS DIVERS	1 323,00	
607180 - FFN ENGAGEMENTS WATER POLO	1 400,00	500,00
	454 013,47	463 406,56
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
601700 - ACHATS FOURNITURES DIVERSES	1 710,70	336,12
602000 - PRODUITS ENTRETIEN	128,60	1 286,20
602280 - DIVERS NAT. SYNCHRO.	727,62	
	2 566,92	1 622,32
Variation des stocks (approvisionnement)		
603200 - Variat. stocks MFPM	99,28	-1 247,28
	99,28	-1 247,28
Autres charges externes		
606200 - ELECTRICITE	3 289,35	2 172,54
606300 - Achats de petit équipement	1 177,74	344,22
606400 - Achats fournitures administratives	1 933,67	6 239,46
611000 - Sous-traitance générale	6 917,47	2 961,71
611100 - J 'apprends a nager	41 211,00	143 635,59
611110 - J APPRENDS A NAGER AIDE FFN CLUBS		19 830,00
611200 - LR SERVICES MUTUALISES CROS	1 419,78	2 007,84
611300 - INTERV ERFAN		570,00
613100 - LOC DE VEHICULES	3 001,58	9 181,89
613120 - LOC NAT. SYNCHRO.	1 096,00	619,80
613140 - LOC. COPIEUR	8 152,03	2 623,36
613150 - LOC DE SALLE	798,50	8 240,90
613200 - Locations immobilières	2 880,00	1 600,00
613400 - LR MAT ACHATS		16 258,00
613600 - LOC RESERVATION DIVERSE	-237,00	1 133,00
614100 - CHARG. LOC. ADL RES RICQUET	4 023,38	2 586,67
615000 - ENTRETIEN ET REPARATION	490,70	636,86
615100 - MAINTENANCE	6 050,48	5 017,17
615200 - Entretien BUREAU	2 894,32	3 245,15

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017
616100 - PRIMES ASSURANCES	1 800,21	2 052,03
618100 - Documentation générale	1 604,40	1 748,30
618500 - Frais FORMATION	1 012,00	135,00
621400 - Personnel DETACHE	51 856,07	
622150 - HONORAIRES EXPERT COMPTABLE		6 600,00
622600 - Honoraires	18 883,67	14 838,10
622610 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6 000,00	7 716,00
622615 - HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	6 960,00	
622700 - Frais d'actes et contentieux		729,48
623080 - EQUIPEMENT HABILLEMENT	2 871,06	
623100 - FRAIS COMMUNICATION	322,00	520,00
623300 - Foires et expositions		245,70
623400 - CADEAUX RECOMPENSES	36 720,48	21 237,82
623500 - FRAIS DE STAGE LIGUE	7 988,00	2 944,43
623501 - FRAIS DE COMPETITIONS	-250,00	6 546,65
623504 - FRAIS DE STAGE NAT. SYNCHRO.		202,50
623600 - FRAIS SELECTION	1 955,00	
623700 - POLE ESPOIR TOULOUSE	3 833,17	5 500,00
623703 - AIDES FORMATION AUX CLUBS	3 456,00	
623705 - aides organisation compétitions	29 950,00	23 023,95
623706 - AIDES AUX ORGANISATIONS WATERPOLO	600,00	
623710 - POLE ESPOIR FONT ROMEU	9 360,64	114 306,36
623714 - DOT. FONCT. CENTRE REGI. NAT SYNCHR	23 452,42	
623715 - POLE FRANCE TOULOUSE	99 695,22	64 166,40
623716 - POLE FRANCE FONT ROMEU	134 538,49	126 334,33
623720 - POLE ESPOIR TOULOUSE	2 000,00	
623799 - LR FRAIS DE COMMUNICATION		250,00
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	30,00	808,00
623801 - LR SELECTION REGION NAT.SPORTIVE		5 115,94
623802 - LR SELECTION WATER POLO REGION		972,00
623803 - LR FORMATION OFFICIELS NAT COURSE		1 485,33
623804 - LR FICHES ENGAGEMENTS		504,18
623805 - LR CHAMPIONNAT REGIONAL MAITRES		303,80
623809 - LR COMPETITION INTER REGION NC		36,60
623810 - LR COMPTETITION NATIONALE NC		3 443,50
623811 - LR COMPETITION REGIONALE NC		766,54
623813 - LR FRAIS NS		440,80
623814 - LR ERFAN		4 284,12
623815 - LR SUB.POLE ESPOIR FONT ROMEU		5 500,00
623816 - LR DSA FORMATION 1ER SECOURS		15,00
623817 - LR AIDES AUX CLUBS		4 529,35
623818 - LR FRAIS NC JURY DE TETE		3 421,78
623819 - LR SUB.FFN POLE ESPOIR NS/NC		4 375,00
623820 - DONS ET DIVERS		14 278,49
623821 - LR CHAMP. REGIONAUX BEZIERS 12/2016		3 391,00
623822 - LR INTERCLUBS TC MPL DU 06/11/2015		48,00
623823 - LR INTERCLUBS TC MPL DU 06/11/2016		1 641,40
623824 - LR INTERCLUBS JEUNES ALES 11/2016		766,68
623825 - LR MEETING DE NIMES 03/05/17		1 670,29
624100 - Transports sur achats	271,56	
625100 - Voyages et déplacements	74 850,37	79 604,84
625101 - MISSIONS HORS COMITE	40 423,23	31 885,20
625102 - FRAIS DEPLACEMENT NAT ESTIVALE	985,30	

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017
625103 - FRAIS EPLACEMENT NAT SYNCHRO	10 224,83	
625104 - FRAIS DEPLACEMENT ERFAN	217,10	
625106 - FRAIS DEPL.+RECEPTION METING REG.	592,50	
625108 - FRAIS DE DEPLACEMENT SELECTION	5 194,60	1 384,96
625120 - FRAIS MISSION POLE FONT ROMEU	8 287,52	
625600 - FRAIS MISSION RESTAURANT HOTEL	96 506,22	127 426,89
625602 - FRAIS MISSION NAT. SYNCHRO.	180,00	
625603 - FRAIS DEP COUPE DE FRANCE DES REGI	104,85	
625700 - DEPL RECEPTION COMITE DIRECTEUR+REU	1 175,89	6 351,50
626000 - Frais postaux et télécommunications	696,56	1 293,35
626200 - TELEPHONE FIXE	1 970,54	3 083,64
626250 - TELEPHONE PORTABLE	3 803,51	3 240,50
626300 - ABONNEMENT INTERNET MICROSOFT OFFIC	189,52	388,46
627000 - FRAIS FINANCIERS	709,32	1 815,04
627300 - FRAIS DE BANQUE ERFAN	50,56	
628000 - DIVERS	400,00	1 631,43
	776 571,81	943 904,82
Impôts, taxes et versements assimilés		
633300 - Formation continue (organisme)	2 581,90	3 529,00
635120 - Taxes foncières	1 997,00	1 967,00
	4 578,90	5 496,00
Rémunérations du personnel		
641110 - REMUNERATIONS ADMINISTRATIFS	103 032,31	102 872,84
641120 - SALAIRES BRUT POLE FRANCE FR	10 836,83	
641130 - SALAIRES BRUT ERFAN	42 545,60	50 632,14
641200 - Congés payés	2 269,26	6 199,25
	158 684,00	159 704,23
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'URSSAF ADMINISTRATI	65 915,88	65 342,45
645110 - COT . URSSAF ERFAN	29 153,09	20 920,16
645120 - COT SOC. POLE FRANCE FONT ROMEU	6 374,01	
645200 - Cotisations aux mutuelles KLESIA	4 307,22	6 418,03
645700 - MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE		374,40
645900 - CHARGES SOC. SALARIALES	-24 613,64	-19 708,65
645910 - CHARGES SALARIALES ERFAN	-10 101,08	-8 573,87
645920 - CHARG SALARIALES POLE FRANCE FONT R	-2 449,60	
647500 - Médecine du travail et pharmacie	608,44	
	69 194,32	64 772,52
Dotations aux amortissements		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	33 623,55	22 416,76
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clients	8 490,00	
	42 113,55	22 416,76
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
658000 - Charges diverses gestion courante	10,95	0,35
	10,95	0,35
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 507 833,20	1 660 076,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	-62 309,36	-57 465,89
PRODUITS FINANCIERS		
768000 - Autres produits financiers	539,68	6 830,72
	539,68	6 830,72
CHARGES FINANCIERES		
655000 - Quote part de résultat s/opér.comm.		3 341,00

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	1 347,18	1 812,22
	1 347,18	5 153,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
772000 - Produits des exercices antérieurs	694,61	
777100 - Quote part de subv invest virée CR	12 439,00	
778810 - PRODUITS EXEPT. DIVERS		17 851,32
787600 - Repris.s/prov.dépréc.exception.	18 942,89	
	32 076,50	17 851,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671300 - Dons et libéralités		10,00
672100 - CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2,00	
675000 - Valeurs compt. éléments actif cédés		554,15
	2,00	564,15
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
789400 - Report sur subventions attribuées	223 862,25	85 396,37
	223 862,25	85 396,37
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
689400 - A réaliser sur subventions	181 090,69	223 862,25
	181 090,69	223 862,25
EXCEDENT OU DEFICIT	11 729,20	-176 967,10

REGLEMENT FINANCIER 2018-2019

NATATION COURSE, MAITRES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	6 €
Engagement relais :	8 €
Engagement par équipes (Interclubs Toutes Catégories) :	40 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	20 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

- virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
- chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

NATATION ARTISTIQUE

Droits d'engagements et pénalités

Compétitions	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse	paiement eng.*	support musical*
Compétition régionale du Socle : par épreuve	3,50 €		200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'hiver	6 €	8 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'été	6 €	8 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Challenge régional	6 €	8 €	200 €	50 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N3 Automne	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N3 Eté	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Challenge IRSO	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €

La pénalité « forfait nageuse » s'applique :

- si forfait non déclaré sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.
- si forfait déclaré après clôture des engagements sur Extranat sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la Ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.

* Le paiement des pénalités est obligatoire sur place.

Compétitions	A titre informel					dossier
	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse		
FFN Championnats de France Hiver et Eté	9 €	11 €	300 €	80 € 500 € le ballet		50 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

- virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
- chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Passé ce délai une pénalité de 50€ sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/eurs à la prochaine compétition.

WATERPOLO

Droits d'engagements

Compétition	1ère Equipe	2ème Equipe	3ème Equipe	4ème Equipe	Equipes suppl.
Championnat N3	Défini et perçu par la Ligue Nouvelle Aquitaine en charge de l'organisation de ce championnat				
Championnat N4Excellence	1440€ par équipe Soit 2(N-1) x 120€ par équipe (N étant le nombre d'équipes engagées)		Sans Objet		
Championnat N4Honneur	500€	400€	300€	250€	Sans Objet
Championnat U13	500€	350€	250€	200€	100€ par équipe sup.
Championnat U15					
Championnat U17					
Programme U11 / U9	Gratuit				
Programme féminin	Gratuit				
Coupe seniors mixte	75€	60€	50€	40€ par équipe sup.	
Equipes hors Occitanie	80€ pour une participation ponctuelle (1 seule journée)				

Indemnisation des arbitres

Chaque arbitre ou délégué organise son déplacement comme il l'entend et sera remboursé dans la limite du plafond forfaitaire déterminée par le nombre de kilomètres aller-retour (domicile - lieu de convocation Mappy le plus rapide). Le dépassement sera à la charge de l'arbitre. C'est le tableau kilométrique de la Ligue qui fera foi.

- Déplacements

- Route : 0,20 € du kilomètre ou 0, 30 € du kilomètre en cas de covoiturage.
La feuille de route issue du relevé Mappy le plus rapide, les éventuels tickets de péages et la feuille de match servent de justificatifs d'un déplacement réellement effectué et contrôlé.
- Train : Fournir la photocopie du billet. Le prix du billet ne devra pas dépasser le barème route (km x 0,20 € + péages éventuels).
- Des tickets de bus ou de parking (photocopies des billets) peuvent être pris en compte à la condition que le remboursement total (train - tickets bus et/ou parking) ne dépasse pas le barème route (km x 0,20 € + péages).
- Hébergement
 - Repas : aucun remboursement sans justificatif (photocopie de la facture détaillée avec tampon du restaurateur ou ticket de caisse à en-tête).
 - Indemnités repas : remboursement pris en compte à partir de 200km aller-retour et/ou tournoi sur une journée.
- Indemnités d'arbitrage
 - Pour les arbitres fédéraux et régionaux : 50 € jusque une demi-journée, 70€ pour une journée.
 - Pour les arbitres régionaux stagiaires : 30 € jusque une demi-journée, 42 € pour une journée.
 - Pour les arbitres fédéraux officiant en lever ou baisser de rideau pour la N3 ou U21 : 50 € par match uniquement (pas de frais de déplacement et repas pris en charge par la Ligue).
 - Cas particuliers :
Dans le cas de deux matches sur 2 lieux différents au cours du même week-end : c'est la totalité des kilomètres parcourus par les arbitres qui sera prise en compte. Pour le reste, inchangé.
 - Demande de remboursement et transmissions des documents :
Une fois complétés par l'arbitre, les copies numériques au format PDF , de la fiche d'ordre de mission (renseignements sur le match et demande de remboursement) et des justificatifs sont à retourner par courriel dans la semaine suivant la rencontre ou le tournoi, à Carlos FERNANDEZ (La Durantié - 81250 Curvalle - occitanie.wp@gmail.com) accompagnés éventuellement de la feuille de match vérifiée, du rapport lorsqu'il y a eu sanction. Les originaux papiers devront suivre dans le mois par voie postale.

Tous les documents (papier ou internet) doivent être lisibles et de bonne qualité sinon ceux-ci seront retournés.

Caution et prêt de matériels

- La ligue est équipée de scoreurs et d'afficheurs des 30 secondes, électroniques et portables, qui pourront être prêtés aux clubs organisateurs non-équipés.
- Une caution fixée à 500€, destinée à réparer les dégradations éventuelles, sera demandée au retrait du matériel et rendue au retour de celui-ci, si aucune avarie n'est constatée.

- La ligue est également propriétaire de cages gonflables de mini-polo et d'une paire de cages métalliques flottantes pliables, qui sont gracieusement mis à disposition des clubs demandeurs.

Rappel des obligations minimales de présentation d'officiels

- Pour tout club : 1 arbitre régional (ou Stagiaire) et 3 officiels B.
- Club de N3, N4 Excellence : 2 arbitres régionaux et 3 officiels B.
- Pour les Championnats Jeunes : jeunes arbitres de la catégorie d'âge supérieure (ex : un U15 pour des U 13) et jeunes officiels.
- Clubs d'Élite Fédérale : 2 Arbitres Fédéraux, 4 Officiels B et 4 Jeunes Arbitres/Officiels.

Chaque année, les clubs doivent présenter des officiels en formation

Sanctions et amendes

Cas	Montant
Forfait d'une équipe	100 €
Forfait général	200 €
Abandon au cours d'un tournoi	200 €
Match perdu par disqualification, pénalité, abandon ou déclassé-ment	80 €
Défaut de présentation de Jeunes Arbitres	100 €
Défaut de conformité par rapport aux obligations d'Arbitres	500 €
Défaut de matériel et/ou d'installation selon chapitre 2.3.1.	30 € par manquement sur le match

En cas de force majeure (intempérie, accident...), le Défi Water-polo se réserve le droit de lever une sanction.

ACTIVITES ESTIVALES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	2 €
Engagement relais :	3 €
Engagement par équipes (Interclubs) :	15 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	20 €
Forfait Nageurs :	3 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

- virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
- chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

AIDES AUX ORGANISATIONS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Montant de l'aide (par demi-journée) : 250 €

REMBOURSEMENTS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Aucun remboursement ne sera accordé en l'absence de l'imprimé de demande dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives.

Utilisation du véhicule personnel (hors Waterpolo)	le Km	0,35 €
SNCF	billet	2 ^{ème} classe (résidence administrative)
Forfait repas		20 €
Forfait Nuit hôtel avec petit déjeuner		70 €

REGLEMENT FINANCIER 2019-2020

NATATION COURSE, MAITRES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	6,6 €
Engagement relais :	9 €
Engagement par équipes (Interclubs Toutes Catégories) :	45 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	22 €

Procédure

Paielement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

- virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
- chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.
- Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

NATATION ARTISTIQUE

Droits d'engagements et pénalités

Compétitions	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse	paiement eng.*	support musical*
Compétition régionale du Socle : par épreuve	3,50 €		200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'hiver	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'été	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Challenge régional	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N3 Automne	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N3 Eté	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Challenge IRSO	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €

La pénalité « forfait nageuse » s'applique :

- si forfait non déclaré sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.
- si forfait déclaré après clôture des engagements sur Extranat sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la Ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.

* Le paiement des pénalités est obligatoire sur place.

Compétitions	A titre informel					dossier
	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse		
FFN Championnats de France Hiver et Eté	9 €	11 €	300 €	80 € 500 € le ballet		50 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

- virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
- chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Passé ce délai une pénalité de 50€ sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/eurs à la prochaine compétition.

WATERPOLO

Droits d'engagements

Compétition	1ère Equipe	2ème Equipe	3ème Equipe	4ème Equipe	Equipes suppl.
Championnat N3	Défini et perçu par la Ligue Nouvelle Aquitaine en charge de l'organisation de ce championnat				
Championnat N4Excellence	1440€ par équipe Soit 2(N-1) x 120€ par équipe (N étant le nombre d'équipes engagées)		Sans Objet		
Championnat N4Honneur	500€	400€	300€	250€	Sans Objet
Championnat U13	500€	350€	250€	200€	100€ par équipe sup.
Championnat U15					
Championnat U17					
Programme U11 / U9	Gratuit				
Programme féminin	Gratuit				
Coupe seniors mixte	75€	60€	50€	40€ par équipe sup.	
Equipes hors Occitanie	80€ pour une participation ponctuelle (1 seule journée)				

Indemnisation des arbitres

Chaque arbitre ou délégué organise son déplacement comme il l'entend et sera remboursé dans la limite du plafond forfaitaire déterminée par le nombre de kilomètres aller-retour (domicile - lieu de convocation Mappy le plus rapide). Le dépassement sera à la charge de l'arbitre. C'est le tableau kilométrique de la Ligue qui fera foi.

- Déplacements

- Route : 0,20 € du kilomètre ou 0, 30 € du kilomètre en cas de covoiturage.
La feuille de route issue du relevé Mappy le plus rapide, les éventuels tickets de péages et la feuille de match servent de justificatifs d'un déplacement réellement effectué et contrôlé.
- Train : Fournir la photocopie du billet. Le prix du billet ne devra pas dépasser le barème route (km x 0,20 € + péages éventuels).
- Des tickets de bus ou de parking (photocopies des billets) peuvent être pris en compte à la condition que le remboursement total (train - tickets bus et/ou parking) ne dépasse pas le barème route (km x 0,20 € + péages).

- Hébergement

- Repas : aucun remboursement sans justificatif (photocopie de la facture détaillée avec tampon du restaurateur ou ticket de caisse à en-tête).
- Indemnités repas : remboursement pris en compte à partir de 200km aller-retour et/ou tournoi sur une journée.

- Indemnités d'arbitrage

- Pour les arbitres fédéraux et régionaux : 50 € jusque une demi-journée, 70€ pour une journée.
- Pour les arbitres régionaux stagiaires : 30 € jusque une demi-journée, 42 € pour une journée.
- Pour les arbitres fédéraux officiant en lever ou baisser de rideau pour la N3 ou U21 : 50 € par match uniquement (pas de frais de déplacement et repas pris en charge par la Ligue).
- Cas particuliers :
Dans le cas de deux matches sur 2 lieux différents au cours du même week-end : c'est la totalité des kilomètres parcourus par les arbitres qui sera prise en compte. Pour le reste, inchangé.
- Demande de remboursement et transmissions des documents :
Une fois complétés par l'arbitre, les copies numériques au format PDF , de la fiche d'ordre de mission (renseignements sur le match et demande de remboursement) et des justificatifs sont à retourner par courriel dans la semaine suivant la rencontre ou le tournoi, à Carlos FERNANDEZ (La Durantié – 81250 Curvalle - occitanie.wp@gmail.com) accompagnés éventuellement de la feuille de match vérifiée, du rapport lorsqu'il y a eu sanction. Les originaux papiers devront suivre dans le mois par voie postale.

Tous les documents (papier ou internet) doivent être lisibles et de bonne qualité sinon ceux-ci seront retournés.

Caution et prêt de matériels

- La ligue est équipée de scoreurs et d'afficheurs des 30 secondes, électroniques et portables, qui pourront être prêtés aux clubs organisateurs non-équipés.

- Une caution fixée à 500€, destinée à réparer les dégradations éventuelles, sera demandée au retrait du matériel et rendue au retour de celui-ci, si aucune avarie n'est constatée.
- La ligue est également propriétaire de cages gonflables de mini-polo et d'une paire de cages métalliques flottantes pliables, qui sont gracieusement mis à disposition des clubs demandeurs.

Rappel des obligations minimales de présentation d'officiels

- Pour tout club : 1 arbitre régional (ou Stagiaire) et 3 officiels B.
- Club de N3, N4 Excellence : 2 arbitres régionaux et 3 officiels B.
- Pour les Championnats Jeunes : jeunes arbitres de la catégorie d'âge supérieure (ex : un U15 pour des U 13) et jeunes officiels.
- Clubs d'Élite Fédérale : 2 Arbitres Fédéraux, 4 Officiels B et 4 Jeunes Arbitres/Officiels.

Chaque année, les clubs doivent présenter des officiels en formation

Sanctions et amendes

Cas	Montant
Forfait d'une équipe	100 €
Forfait général	200 €
Abandon au cours d'un tournoi	200 €
Match perdu par disqualification, pénalité, abandon ou déclassement	80 €
Défaut de présentation de Jeunes Arbitres	100 €
Défaut de conformité par rapport aux obligations d'Arbitres	500 €
Défaut de matériel et/ou d'installation selon chapitre 2.3.1.	30 € par manquement sur le match

En cas de force majeure (intempérie, accident...), le Défi Water-polo se réserve le droit de lever une sanction.

ACTIVITES ESTIVALES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	2,20 €
Engagement relais :	3,30 €
Engagement par équipes (Interclubs) :	16,50 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	22 €
Forfait Nageurs :	3,30 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

- virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.

- chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.
- Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

AIDES AUX ORGANISATIONS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Montant de l'aide (par demi-journée) : 250 €

PRESENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Pénalité

Montant de la pénalité en cas d'absence : 100 €

Reversement intégral en faveur des actions sportives régionales.

REMBOURSEMENTS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Aucun remboursement ne sera accordé en l'absence de l'imprimé de demande dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives.

Utilisation du véhicule personnel (hors Waterpolo)	le Km	0,25 € (individuel) 0,35 € (covoiturage)
SNCF	billet	2 ^{ème} classe (résidence administrative)
Forfait repas		20 €
Forfait Nuit hôtel avec petit déjeuner		70 €

DETTES

Tout club n'ayant pas acquitté l'intégralité de ses dettes auprès de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 15 septembre verra son affiliation bloquée pour la saison sportive suivante.